

GENRE ET MIGRATIONS INTERNATIONALES SUD-NORD. UNE SYNTHÈSE DE LA LITTÉRATURE

Sophie Vause*

« Aujourd'hui, les femmes représentent près de la moitié des migrants internationaux dans le monde entier, c'est-à-dire près de 95 millions » (FNUAP 2006, p. 1). Ce constat est de plus en plus fréquemment répété, tant dans les médias que par les institutions internationales ou dans le milieu scientifique. Mais qui sont ces femmes, et d'où viennent-elles ? Comment leurs migrations sont elles considérées ? Est-ce que la mobilité des femmes diffère de celle des hommes ? Ce document de travail vise à esquisser quelques réponses à ces questions. L'objectif de celui-ci est non seulement d'explorer la littérature existante afin de cerner les spécificités de cet objet d'étude, mais également de pointer les lacunes, en vue de proposer des pistes de recherches pour approfondir les connaissances dans ce domaine.

* Ce document de travail s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat financée par le Fond National pour la Recherche Scientifique, menée au sein du Centre de recherche en démographie et sociétés de l'UCL. Je remercie Bruno Schoumaker pour ses conseils, ainsi que Cris Beauchemin, Marie Verhoeven, Thierry Eggerickx et Godelieve Masuy-Stroobant pour leurs commentaires sur les versions préliminaires de cet article.

Introduction

L'objectif de ce document de travail est de parcourir la littérature empirique et théorique relative aux migrations internationales, avec en toile de fond la place qui est réservée à la dimension féminine de ces phénomènes.

Une première section est consacrée aux données disponibles sur les migrations féminines et à l'intérêt que cet objet d'étude a progressivement suscité dans le domaine de la recherche. Dans cette section, j'aborderai la notion aujourd'hui largement répandue de « féminisation des migrations » en la distinguant de la « féminisation du discours » sur les migrations. On verra que cette distinction permet de sortir du constat paradoxal selon lequel on assisterait depuis peu à une augmentation des migrations féminines, alors que certains chiffres attestent l'amorce de cette tendance depuis plus d'un demi siècle. Cette introduction permettra par ailleurs de mettre en évidence le caractère 'régional' des flux féminins : les flux en provenance des continents sud-est asiatiques et latino-américains sont par exemple davantage féminins que les courants issus du continent africain.

La seconde section est quant à elle consacrée aux études menées dans ce domaine. A travers l'analyse de recherches sociologiques et démographiques, on verra que les femmes sont le plus souvent abordées à travers le regroupement familial ou les migrations de travail (domestiques, emploi du *care*, prostitution). Plus récemment, les migrations féminines sont également abordées sous l'angle des stratégies familiales de survie et/ou de mobilité sociale, ainsi qu'à travers les réseaux sociaux transnationaux. Par ailleurs, peu de recherches s'intéressent aux femmes « restées au pays ».

Section 1. « Féminisation » des migrations internationales et intérêts suscités dans le champ de la recherche

Dans les recherches scientifiques comme dans les discours politiques, la notion de « féminisation » des migrations n'apparaît que depuis une vingtaine d'années (Bilborrow and Zlotnik 1992 ; Castles and Miller 1998 ; Chammartin 2002). Selon Castles et Miller (1998), le phénomène de féminisation des migrations compte parmi les cinq tendances clés du nouvel « âge des migrations », et il est susceptible de jouer un rôle majeur dans les migrations internationales des vingt prochaines années.¹ Ainsi, pour les auteurs, « les femmes jouent un rôle croissant dans toutes les régions et dans tous les types de migrations » (p. 37). Les migrations de femmes ne sont pourtant pas récentes, puisque depuis la fin des années 1990, les rapports de

¹ En dehors de la féminisation des migrations, Castles et Miller (1998) mentionnent la *globalisation*, l'*accélération*, la *différenciation* et la *politisation* des migrations.

la Division de la Population des Nations Unies font état d'une présence féminine dans les mouvements de population étrangère depuis près d'un demi siècle (United Nations 2002). Les Nations Unies estiment en effet que la proportion de femmes parmi l'ensemble des migrants internationaux s'élevait déjà à près de 47% en 1960 pour atteindre 49% environ quarante ans plus tard (Zlotnik 2003a).² Distinguer le *phénomène de féminisation des migrations* de la *féminisation du discours sur les migrations* permet sans doute de sortir de cette contradiction apparente. La première notion traduit une augmentation significative de la part des femmes en mouvement, alors que la seconde renvoie plutôt à une conceptualisation progressive des femmes comme protagonistes des migrations. La littérature sur les femmes et leurs migrations s'articule le plus souvent autour de ces deux notions, sans toujours les distinguer clairement. Cette première section vise à décortiquer cette notion de féminisation des migrations, sur le plan quantitatif d'abord, à partir des estimations disponibles en termes de stocks migratoires, et d'un point de vue qualitatif ensuite, à travers l'intérêt tardif et progressif des chercheurs pour cet objet d'étude.

1. Phénomène de « féminisation des migrations internationales »

1.1. Limite des données pour l'étude des migrations féminines

Si les phénomènes migratoires sont progressivement devenus un objet d'étude incontournable dans différents champs disciplinaires tels que la géographie, la démographie, la sociologie ou les sciences politiques, les données encourageant la recherche dans ce domaine font encore souvent défaut. Les statistiques permettant à la fois d'estimer précisément le niveau et les tendances des mouvements internationaux de population et d'approfondir les connaissances quant à la nature, aux causes et aux conséquences des processus migratoires sont loin d'être satisfaisantes. Les recherches sont donc sérieusement retardées par les difficultés en matière de disponibilité, de qualité et de comparabilité de ces données.

Les premières études sur les phénomènes migratoires se sont souvent focalisées sur les statistiques relatives aux travailleurs étrangers, puisque d'une part, les migrations internationales étaient traditionnellement perçues comme des migrations de travail, et que d'autre part, les données proprement migratoires n'étaient pas souvent disponibles. Or, la littérature existante indique que les femmes migrantes occupent essentiellement des emplois issus

² Ces estimations sont réalisées sur base de données en termes de stocks, et non pas de flux. En deux mots, les *flux* comptabilisent les entrées et sorties des migrants au sein d'un pays donné au cours d'une période (généralement une année), alors que les *stocks* estiment la présence immigrée à un moment dans le temps. Les données par *flux migratoires* offrent donc des informations plus précises, mais elles sont généralement peu disponibles car elles nécessitent un enregistrement continu. Il est de ce fait souvent nécessaire de s'en tenir aux *stocks* de *migrants*.

du secteur des services (tels que le service domestique, les emplois associés aux soins ou la prostitution) - qui nécessitent rarement un permis de travail. Ne figurant pas comme telles dans les statistiques relatives aux travailleurs immigrés, les femmes migrantes furent largement sous-estimées (Morokvasic 1984 ; Oso Casas and Garson 2005). Toutefois, même lorsque ces femmes étaient correctement déclarées comme migrantes, les motifs invoqués à leur égard étaient automatiquement le regroupement familial, ce qui a longtemps contribué à focaliser les études sur la composante masculine des migrations internationales (Instraw 1996).

Ce manque de statistiques s'explique également par la diversité des définitions sur la scène internationale et des systèmes migratoires, ainsi que par la multitude des législations en matière de citoyenneté et d'acquisition de la nationalité.³ Par ailleurs, les sources de données sont généralement défaut, et les chercheurs doivent bien souvent se contenter des recensements, qui ne collectent qu'un nombre limité de variables, à un moment donné dans le temps, et qui constituent un système de collecte qui reste problématique dans de nombreux pays du Sud. A ces limites, s'ajoute la prise en compte de la dimension 'genre'. De nombreux chercheurs ayant travaillé sur les migrations féminines déplorent les biais masculins auxquels la plupart des statistiques migratoires sont soumises. La faible visibilité des femmes migrantes serait en partie imputable à la rareté des données classées par sexe (Zlotnik 1995). Dans de nombreux pays, les recensements de population constituent la seule source d'information où la variable sexe soit exploitable, alors que ceux-ci ne fournissent que très peu d'information sur les migrants (United Nations 1995). Par ailleurs, même lorsque les données sont disponibles par sexe, elles sont rarement combinées aux autres variables, ce qui ne permet pas d'approfondir les analyses. Très souvent en effet, les données sont soit ventilées par sexe, soit par nationalité, soit par statut matrimonial, etc., ce qui ne permet pas d'examiner les liens entre le caractère féminin de la migration et d'autres variables fondamentales (Instraw 1996). Jusqu'à récemment, il n'était pas possible d'obtenir des estimations globales et complètes permettant une appréciation de l'étendue des migrations féminines. Ce n'est qu'en 1998 que la Division de la Population des Nations Unies a réalisé les premières estimations de ce type pour la période allant de 1965 à 1990. Ces approximations mondiales découlent des estimations nationales, elles-mêmes calculées sur base du nombre de personnes nées à l'étranger (stocks) énumérées par les recensements de population, et complétées par des informations relatives au nombre de réfugiés. En 2002, les Nations Unies ont étendu ces estimations jusqu'en 2000. Il est donc aujourd'hui possible de

³ En effet, certains pays accordent la nationalité en vertu du *jus soli* et établissent leurs statistiques d'immigration selon le lieu de naissance des individus (les Etats-Unis et certains pays d'Amérique latine par exemple), alors que d'autres basent la citoyenneté sur le principe du *jus sanguinis*, qui sert également pour la classification immigrés/nationaux (c'est le cas de nombreux pays européens).

retracer l'évolution du nombre approximatif de migrantes à travers le monde entre 1960 et 2000 (Zlotnik 2003a). Depuis peu, il est possible d'accéder à une base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (*Database on Immigrants in OECD countries*, DIOC 2008). Cette nouvelle base de données fournit des informations complètes et comparatives sur un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des immigrés résidant dans les pays de l'OCDE. Cette base de données a été essentiellement constituée à partir des recensements et des registres de population, éventuellement complétés par des enquêtes ponctuelles. Jusqu'en 2005, ces données étaient disponibles par niveau d'instruction et lieu de naissance. Actuellement, on dispose des informations sur les caractéristiques démographiques (âge et genre), la durée de séjour, la situation sur le marché du travail (statut d'emploi, profession, secteur d'activité), le niveau d'instruction et le lieu de naissance. Ces données ont l'avantage d'être plus complètes que celles fournies par les Nations Unies, puisqu'elles comportent toute une palette de variables, mais elles ne portent que sur l'immigration dans les pays de l'OCDE, et ont une étendue temporelle restreinte, puisqu'elles ne remontent pas avant 1995, et pour certains pays, on ne dispose de données que pour l'année de référence 2000. Elles ne permettent donc pas de dresser un bilan des migrations féminines au niveau mondial, et n'offrent pas la possibilité d'en étudier l'évolution au cours des dernières décennies.

En définitive, les données migratoires sont relativement difficiles à obtenir, et sont en outre souvent difficilement exploitables dans une perspective « genre ». Dans leur rapport sur les difficultés méthodologiques liées à l'estimation des migrations féminines, l'INSTRAW⁴ (1996) souligne la nécessité d'améliorer le recueil des données afin de favoriser l'étude des migrations féminines. Selon ce rapport, le premier pas serait de reconnaître l'existence des femmes dans les flux migratoires, en ventilant systématiquement les données par sexe. Un pas supplémentaire pourrait être de recueillir des données qui permettent de souligner la spécificité des migrations féminines : à savoir les données familiales (vie génésique, vie matrimoniale), ainsi que des informations plus fines à propos du statut socioprofessionnel, etc.

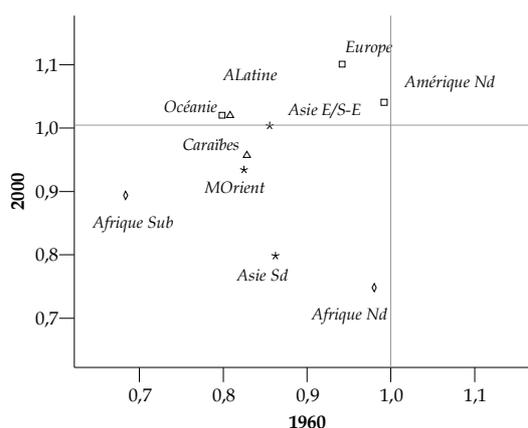
1.2. Estimations et tendances à partir des données disponibles

Au niveau mondial, les seules estimations disponibles sont fournies par la Division de la Population des Nations Unies (United Nations, 2006). Ces données sont ventilées par sexe, mais aucune indication n'est donnée quant à la nationalité, au lieu de naissance, ou au pays de provenance des étrangers dénombrés. Elles permettent simplement de faire l'état, à l'échelle de chaque continent, région, sous-région ou pays, de la présence féminine migrante à un

⁴ International Research and Training Institute for the Advancement of Women (United Nations).

moment donné, en faisant l’impasse sur l’analyse du point de vue des régions d’émigration.⁵

Figure 1 : Comparaison des rapports de féminité des stocks de migrants internationaux par grandes régions du monde en 1960 et 2000.



Source: World Migration Prospects, United Nations (2006)

Cette figure, rend compte des « rapports de féminité ». Classiquement, on recourt aux rapports de masculinité, exprimé comme le rapport entre l’effectif masculin sur l’effectif féminin. Puisqu’on étudie ici les migrations féminines, on utilisera plutôt le rapport de féminité. Un rapport qui tend vers 1 signifie que la répartition de la population étudiée est homogène entre les sexes, un rapport inférieur à 1 signifie que les hommes sont en surreprésentation par rapport aux femmes (c’est notamment le cas des pays d’Afrique du Nord et d’Afrique subsaharienne, tant en 1960 qu’en 2000), alors qu’un rapport supérieur à l’unité indique l’inverse (comme par exemple les pays européens, après les années 2000). Plus spécifiquement, ce graphe mène à divers constats :

(1) Les migrations féminines ne constituent pas un phénomène nouveau.

En effet, dès les années 1960, les femmes migrantes représentent presque 47% des individus vivant en dehors de leur pays d’origine. Depuis lors, la proportion de femmes prenant part aux mouvements internationaux a continué d’augmenter légèrement, pour atteindre près de 49% dans les années 2000. Bien que cette tendance soit cohérente avec le phénomène de « féminisation des migrations internationales » déjà mentionné, l’augmentation enregistrée peut sembler relativement faible au vu du niveau

⁵ Cf. note de bas de page 2.

déjà élevé de la proportion d'immigrées observée dès les années 1960. Toutefois, ces données exprimées par des proportions féminines peuvent cacher des réalités plus complexes qu'il est nécessaire d'avoir en tête avant d'aller plus loin. Premièrement, le fait que la proportion de femmes immigrées (toutes nationalités confondues) soit plus faible que celle des hommes ne signifie pas pour autant que tous les courants migratoires soient majoritairement masculins. Si on prend le cas de l'Italie par exemple, les femmes immigrées représentaient 44.7% des migrants légaux en 1997. Pourtant, au sein de la communauté dominicaine ou capverdienne, ces proportions s'élevaient autour de 85%. Deux éléments statistiques permettent d'expliquer ce paradoxe : d'une part, les hommes ont tendance à dominer les communautés quantitativement les plus importantes, et d'autre part, le degré de prédominance est souvent plus important chez les hommes que chez les femmes (King and Zontini 2000). Il y aurait donc une forme de 'régionalisation' des migrations féminines. Deuxièmement, une augmentation des proportions féminines peut ne pas traduire une augmentation réelle de la migration féminine mais plutôt une stagnation ou un léger accroissement des effectifs masculins combiné à une augmentation plus importante des effectifs féminins ; ou même une diminution des migrations féminines légèrement moins importante que la diminution des migrations masculines.⁶

(2) *L'augmentation des migrations féminines n'est pas marginale.* L'analyse des rapports de féminité des migrants au niveau mondial pourrait laisser penser que cette tendance à la « féminisation » reste marginale, à tout le moins en termes de stocks agrégés, puisqu'au fil des quarante dernières années, ces rapports augmentent peu et restent globalement en dessous de 1 (passant de 0.88 en 1960 à 0.98 en 2005). Cela dit, en termes absolus, les stocks mondiaux de migrantes passent de 35 millions en 1960 à 95 millions en 2005, alors que les stocks masculins passent respectivement de 40 millions à 96 millions. Si le rapport de féminité était resté inchangé sur cette période (0.88), les femmes seraient actuellement 5,5 millions moins nombreuses qu'elles ne le sont actuellement (89 au lieu de 94,5 millions), alors que les hommes seraient au contraire plus nombreux de près de 5,3 millions de migrants. Au lieu d'un écart de près de 12 millions entre stocks féminins et stocks masculins (dans le cas où $\frac{\text{♀}}{\text{♂}} : 0.88$), les migrants ne surpassent actuellement les migrantes que de 1,5 millions ($\frac{\text{♀}}{\text{♂}} : 0.98$). L'écart est véritablement réduit.

(3) *L'augmentation de la proportion de femmes parmi les migrants est plus importante dans les pays développés que dans l'ensemble des pays moins développés.* En 2000, les femmes représentaient 46% des migrants internationaux résidant dans les régions moins développées, alors que cette

⁶ Il existe d'autres cas de figure (une augmentation des effectifs féminins en même temps qu'une diminution des effectifs masculins par exemple, etc.) mais qui sont par nature peu probables.

proportion s'élève à 51% pour les pays développés. Cela dit, si l'écart en termes de composition par sexe des stocks de migrants entre le Nord et le Sud s'est accru au cours des quatre dernières décennies, cela ne signifie par pour autant un transfert entre ces deux régions du monde. Il semble même que les stocks soient dominés par la présence d'immigrés issus des régions voisines : des Italiens et des Espagnols en Belgique, des Philippins à Singapour, etc. Les migrations intra-régionales ont donc tendance à occulter l'importance des migrations Sud-Nord. On peut toutefois faire l'hypothèse que l'augmentation du rapport de féminité observé dans les régions développées résulte - partiellement à tout le moins - de l'accroissement des mouvements féminins en provenance des pays du Sud vers le Nord. Les politiques migratoires occidentales de regroupements familiaux combinées aux politiques semi-officielles de certains Etats, notamment d'Asie du sud-est, incitant les femmes à quitter leur pays⁷ ont facilité l'admission d'un nombre croissant de femmes du Sud dans les pays du Nord. Jusque dans les années 1980, les pays nord-américains observaient une proportion de femmes immigrées légèrement plus importante que celle observée dans les pays européens, après quoi la tendance s'est inversée. Certains chercheurs soulignent en effet que les femmes tendent à être plus nombreuses dans les pays favorisant les migrations d'installation (tels que le Canada et les Etats-Unis), plutôt que dans les pays encourageant les migrations de travail (la plupart des pays européens jusque dans les années 1980) (Zlotnik 1995).

(4) Les pays développés connaissent tous une féminisation importante de leurs stocks alors que les pays en développement font l'expérience de tendances très contrastées. En effet, certains pays en développement connaissent une féminisation de leur stock de migrants, alors que d'autres voient leur stock se masculiniser. La féminisation des stocks de migrants se marque très nettement dans le sous-continent d'Amérique latine et des Caraïbes. Cette évolution s'explique essentiellement par la féminisation des flux à l'intérieur de ces régions. Les tendances sont plus contrastées du point de vue du continent asiatique : alors que l'Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi que le Moyen-Orient connaissent une féminisation de leur stock, l'évolution des contingents en Asie du Sud va dans le sens inverse. Ces différences peuvent notamment s'expliquer par le fait que les riches pays pétroliers (comme l'Arabie Saoudite), ainsi que certains pays quasi-industrialisés d'Asie de l'Est (la Chine et le Japon entre autres) attirent de nombreuses travailleuses immigrées issues des Philippines, du Bangladesh ou du Sri Lanka. Une fois encore, la féminisation des stocks reflète une forte mobilité féminine à l'intérieur même de cette région. Ces contrastes intra-régionaux se

⁷ Il est par exemple généralement avancé dans la littérature que l'émigration de travailleurs à partir des Philippines a commencé, en tant que politique semi-officielle, au début des années 1970, lorsque le Président Marcos a encouragé les départs comme un moyen de générer à court terme des rentrées de devises étrangères pour le pays (Jackson, Huang et al. 1999 ; Yamanaka and Piper 2005).

marquent davantage encore du point de vue du continent africain, puisque l'on observe une forte augmentation de la part de femmes immigrées dans les pays d'Afrique subsaharienne, en même temps que l'on constate une tendance à la masculinisation des stocks de migrants dans les pays au nord du Sahara. L'Afrique subsaharienne est en fait la région du monde dont les stocks de migrants se sont féminisés le plus fortement en l'espace de quarante ans (passant de 40.6 % de femmes en 1960 à 47.2 % en 2000). Cette augmentation rapide découlerait toutefois moins d'un accroissement réel des stocks féminins que d'une soudaine disponibilité des données relatives aux réfugiés. C'est en effet à partir des années 1980 que le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies a commencé à publier des estimations par âge et sexe de la population réfugiée en Afrique subsaharienne. Près de 80% de celle-ci est féminine, ce qui expliquerait en partie l'augmentation rapide observée de 1980 à 1990 (43.8% à 46 % en dix ans) (Zlotnik 2003a).

En définitive, ces estimations permettent indéniablement de pointer l'importance des migrations féminines, depuis près d'un demi-siècle. Elles contribuent néanmoins à occulter deux éléments essentiels des migrations féminines Sud-Nord. D'une part, les données des Nations Unies ne parviennent pas à saisir le *caractère 'régional' des migrations féminines* (le caractère féminin des migrations internationales semble être une spécificité de certains flux en particulier, comme les flux en provenance des régions sud-est asiatique et latino-américaine); et d'autre part, il existe un *phénomène important de migrations intra-régionales* qui masquent pour une bonne part les flux migratoires féminins Sud-Nord (bien qu'étant quantitativement marginaux, ceux-ci sont caractérisés par des profils migratoires spécifiques sur lesquels il est intéressant de se pencher). Ces données, bien qu'imparfaites parce qu'incomplètes, donnent un premier aperçu à l'échelle mondiale de l'évolution récente des migrations internationales féminines et masculines. Elles permettent de dresser une toile de fond avant d'aborder la synthèse de la littérature sur le sujet, et d'expliquer, dans une certaine mesure, les orientations prises par les chercheurs travaillant dans le domaine.

2. Evolution de l'intérêt scientifique pour les études en « genre et migrations »

Si la féminisation des migrations n'est pas un phénomène tout à fait neuf, il semble que les migrations féminines n'ont pourtant retenu l'attention des chercheurs que tardivement. Dans la littérature contemporaine, quatre grandes périodes peuvent se distinguer dans l'évolution de l'intérêt scientifique pour les migrations féminines.

Jusqu'aux années 1970, les études sur les migrations féminines sont quasiment absentes des études de mobilité internationale. Cette faible

visibilité des migrantes traduit leur inexistence en tant qu'actrices sociales reconnues, mais ne reflète pas tout à fait la réalité. Dans les années 1973-1974 - date à partir de laquelle des politiques migratoires restrictives se mettent en place dans les pays occidentaux, et où la pratique du regroupement familial tend à se généraliser - l'étude des migrations féminines gagne un peu de terrain sur le plan scientifique. Dans les recherches, les femmes migrantes restent cependant confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. Il faut attendre les années 1980 afin de voir apparaître une véritable conceptualisation de la figure de la femme comme protagoniste de la migration, actrice économique et sociale. Depuis les années 1990, la place des migrantes est véritablement reconnue, et transparaît à travers le foisonnement des recherches sur les femmes et leurs migrations. A partir de ce moment, on remet doublement en question les différentes approches qui ont prévalu jusqu'alors. D'une part, on s'interroge sur le caractère biaisé des études où les femmes sont tout simplement ignorées, et dans lesquelles le masculin est considéré comme suffisamment légitime pour représenter l'ensemble des migrants ; et d'autre part, on reproche le fait d'aller chercher les femmes là où elles sont supposées se trouver, c'est-à-dire au sein du noyau familial. Depuis quelques années, un nombre croissant de chercheurs dénonce la trop grande focalisation sur les femmes, soulignant que celle-ci risque bien d'occulter l'importance des rapports sociaux entre les sexes. C'est donc la notion de genre -en tant que construction sociale des rapports de sexe- que l'on souhaite mettre au centre des recherches. Si cette ouverture conceptuelle coïncide effectivement avec l'augmentation des courants migratoires de femmes, ainsi qu'avec une disponibilité progressive des statistiques migratoires ventilées par sexe, il reste que les recherches scientifiques se sont trop peu penchées sur la question du genre dans l'étude des migrations.

Section 2. Revue de littérature : des angles d'approche diversifiés pour l'étude des « femmes et migrations »

Dans cette deuxième section, je propose de parcourir la littérature portant d'une part sur les *migrations féminines*, leur déroulement, leurs causes et leurs conséquences, et d'autre part sur les *femmes restées au pays*, sur la place qu'elles occupent dans la décision de migrer, ainsi que sur les conséquences de la migration de leurs proches. Cette synthèse est essentiellement réalisée à partir de recherches de terrain et s'articule autour des grands axes thématiques principalement abordés dans celles-ci. Pour chaque thématique, on tentera autant que possible de les mettre en lien avec les cadres théoriques sous-jacents, bien que dans la pratique, recherches empiriques et théoriques sont le plus souvent déconnectées. L'aspect peu visible de la migration féminine s'expliquerait pourtant selon certains chercheurs par l'existence d'un vide théorique dans ce domaine (Oso Casas

2004). Dans la plupart des cas, la prise de conscience de ce manque d'attention a suscité le développement de recherches empiriques -et non théoriques-, qui nous informent sur la présence de femmes dans les courants migratoires internationaux ainsi que sur la diversité de leurs expériences migratoires. Certains estiment que cette multiplication des recherches a renforcé une autre tendance : « *besides neglecting migrant women, migration research often use conceptual models that are gender insensitive and thus fail to fully explain or emphasize the interaction between gender and migration* » (Boyd and Grieco 2003, p. 2). Ainsi pour Boyd et Grieco, cette indifférence face au genre survient lorsque les chercheurs ajoutent simplement le sexe comme une variable ou en tant que sous-population dans l'analyse, sans réexaminer le cadre conceptuel sous-jacent, ou sans développer de nouveau modèle permettant d'expliquer les différentiels de genre. On proposera donc de mettre ici en parallèle les cadres théoriques existants et les axes thématiques dégagés des études de terrain, sans que ce travail ait pour autant été proposé par les chercheurs eux-mêmes. On verra de cette manière qu'il existe certaines approches dont les concepts ont véritablement été pensés pour analyser l'effet du genre dans les migrations, alors que d'autres sont peu attentives à cet aspect.

Tableau récapitulatif : Angles d'approches des recherches sur les « femmes et migrations »

	ANGLE D'APPROCHE	FIGURE DE LA MIGRANTE	REGISTRE	PERSPECTIVE THEORIQUE	
Femmes migrantes (1)	Regroupement familial (1.1)	Femmes dépendantes, accompagnatrices du père ou du mari	<i>Intégration familiale et communautaire</i>	-	
	Marché du travail (1.2)	Domestiques (1.2.1)	Femmes autonomes ou cherchant à s'autonomiser	<i>Autonomisation et stratégie individuelle d'« empowerment » versus 'privation sociale'</i>	- Approches classiques du marché du travail : <i>théorie économique néoclassique, système mondial, marché du travail segmenté</i> - Approches récentes : <i>transnationalisme et globalisation (« global care chain »)</i>
		Emplois du « care » (1.2.2)			
		Prostituées (1.2.3)			
	Stratégies familiales (1.3)	Femmes instrumentalisées à travers la migration	<i>Stratégie familiale, pression familiale</i>	<i>La nouvelle économie des migrations</i>	
	Réseaux migratoires (1.4)	Femmes seules entourées par le réseau	<i>Limitations des 'prises de risques', vulnérabilité</i>	<i>Approche en termes de réseaux sociaux</i>	
Femmes non migrantes (2)		Femmes chefs de famille	<i>Responsabilisation, autonomisation et contraintes familiales</i>	-	

Le tableau ci-contre a été réalisé sur base de plus d'une trentaine de recherches empiriques,⁸ et permet de les regrouper sous sept angles d'approche différents. Cette classification est le résultat d'une analyse du discours produit dans la littérature, et ne doit pas être considérée comme une représentation fidèle de la réalité. Il est en effet fort probable que les femmes migrantes, employées dans le milieu de la prostitution par exemple, représentent en réalité une très petite minorité, alors que dans la littérature ou dans les rapports des organismes internationaux, elles sont très souvent étudiées. De la même façon, les migrantes travaillant dans de petits commerces (restauration, coiffure, etc.) par exemple n'apparaissent pas dans cette synthèse, non pas parce qu'elles ne représentent pas une réalité existante, mais plutôt parce que les chercheurs ne se sont pas suffisamment intéressés à leur situation. En d'autres termes, le poids de ces thématiques dans la littérature ne reflète pas forcément le poids de ces catégories dans la réalité. Outre l'angle d'approche commun aux études examinées, on a caractérisé la façon dont sont perçues les migrantes (figure de la migrante), le registre qui est employé pour les étudier, ainsi que les perspectives théoriques les plus proches des facteurs explicatifs mobilisés dans ces études.

1. Les femmes en mouvement

1.1. Migrations féminines dans le cadre du regroupement familial

Au cours du vingtième siècle, les migrations internationales Sud-Nord sont classiquement appréhendées comme le fait d'hommes seuls, relativement jeunes et intégrant la force de travail des pays occidentaux en pleine expansion. C'est particulièrement le cas lors la période d'après-guerre (1950-1970) durant laquelle les pays européens sont confrontés à leur reconstruction économique. Ces Etats deviennent alors progressivement de véritables importateurs de main d'œuvre étrangère, renversant les tendances observées jusqu'alors (Rasmussen 1997). Dans un premier temps, ces mouvements de travailleurs se font prioritairement au départ des pays européens 'périphériques' -tels que les pays d'Europe du sud (l'Italie, l'Espagne et le Portugal)- vers les pays d'Europe occidentale, en raison notamment de la proximité culturelle pouvant faciliter l'intégration de leurs populations dans les pays d'accueil. Dans les années 1960-70, en raison de leur développement économique et du raidissement politique des pays d'immigration traditionnelle, ces pays d'émigration se transforment en terre d'immigration (King and Zontini 2000). Dans ce contexte, des pays tels que la France, la Belgique, l'Allemagne, ou les Pays-Bas se voient alors contraints d'élargir leur zone de recrutement, en se tournant essentiellement vers le continent

⁸ La grande majorité des recherches incluses dans cette revue de littérature porte sur les migrations internationales Sud-Nord. Les articles plus récents (depuis les années 1980) sont par ailleurs privilégiés. Quelques recherches moins récentes ou portant sur les migrations internes sont cependant mentionnées, lorsqu'elles permettent d'amener des pistes intéressantes.

africain (pays maghrébins puis subsahariens). Mais dès les années 1970, ces années de prospérité économique laissent place à une période de récession généralisée. La crise pétrolière de 1973 et les crises économiques nationales qui en résultent amènent rapidement la plupart des pays européens à instaurer une politique de « fermeture des frontières ». L'arrêt des entrées d'étrangers sur le sol européen est prôné, des programmes d'aide au retour sont mis en œuvre, mais les flux migratoires ne se tarissent pas pour autant. L'arrêt officiel du recrutement de nouveaux travailleurs étrangers peu qualifiés décidé dans les années 1973-74 ne se traduit dans aucun pays par une fermeture étanche des frontières (Barou 2001).

C'est précisément dans ce contexte que les « regroupements familiaux » émergent. Très vite, tous les gouvernements européens reconnaissent ce droit de 'vivre en famille'. En définitive, les politiques migratoires restrictives ont davantage conduit à une *transformation* de l'immigration, et non pas à son *arrêt* (Instraw 1996 ; Rasmussen 1997 ; Castles and Miller 1998 ; Barou 2001 ; Bribosia and Rea 2002). La tendance est alors de distinguer les migrations « de travail » des migrations « familiales », les secondes étant considérées comme s'étant progressivement substituées aux premières dans le cadre des réunifications familiales. Dans cette perspective, on estime que les migrations de travail impliquent le mouvement d'hommes essentiellement, alors que les migrations familiales sont surtout le fait de femmes et d'enfants, rejoignant leur père ou mari. Etudier le phénomène de regroupement familial sous cet angle offre une lecture simpliste des migrations féminines, et ne permet pas de les appréhender dans toute leur complexité. D'une part, en effet, il est clairement établi que les femmes n'ont pas attendu les années 1973-74 et les vagues de regroupement familial pour aller s'installer à l'étranger. D'autre part, les migrations de femmes ne se résument pas exclusivement à l'accompagnement de proches, puisque certaines migrent seules, d'autres rejoignent leur mari tout en s'insérant dans le marché du travail.

En se focalisant sur le regroupement familial, ces recherches ont cependant le mérite de mettre en évidence la présence de femmes immigrées au sein des pays européens. Ces études restent toutefois fortement influencées par le contexte politique et social dans lequel les pratiques de réunifications familiales ont émergé. Les objectifs politiques liés à l'arrêt du recrutement des travailleurs y transparaissent d'ailleurs très nettement : l'immigration des femmes dans le cadre du regroupement familial ne vise pas leur insertion sur le marché du travail (à l'origine, l'obtention d'un visa de regroupement familial était conditionnée à l'interdiction de travailler) mais plutôt leur rôle d'épouse et de mère (Ouali 2004). Les migrantes sont confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. Parallèlement à leur invisibilité dans la sphère publique, leur rôle au sein de la sphère privée est essentiel. Les

politiques restrictives se basent sur l'idée selon laquelle l'unité familiale est porteuse d'intégration, constitue un lieu d'amortissement de l'impact du changement culturel, et facilite de ce fait l'insertion des hommes sur le marché du travail. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'études et de discours émergent, dans lesquels les femmes immigrées sont avant tout perçues comme des agents d'intégration. A l'interface entre deux espaces sociaux distincts, on attend de ces femmes immigrées qu'elles assument la transition entre l'identité locale et d'origine (Zlotnik 1995).

1.2. Migrations féminines et marché du travail

Parallèlement aux facteurs politiques, les facteurs de type économique ont depuis toujours retenu l'attention des chercheurs étudiant les phénomènes migratoires. Les recherches, tant empiriques que théoriques, se sont longtemps focalisées sur la force de travail que peuvent représenter les migrants dans leurs pays d'accueil. Plusieurs cadres théoriques se sont d'ailleurs développés à cet égard, dont les plus connus sont : la *théorie économique néoclassique* (Sjaastad 1962, Todaro 1969, pour la version microéconomique), la *théorie du système mondial* (Wallerstein 1974), ou la *théorie du marché du travail segmenté* (Piore 1979). Ces différentes théories mettent respectivement l'accent sur les compétences personnelles des individus et sur leur calcul rationnel, ainsi que sur les contraintes macro-économiques des sociétés de départ et de destination.

Dans le modèle néoclassique, la migration est perçue comme résultant d'une décision rationnelle et individuelle de quitter le pays, où le développement économique est faible et la main d'œuvre excédentaire, pour s'établir dans un pays où il semble possible d'accroître son revenu, en raison des opportunités qui s'y présentent. Dans ce schéma, le processus de décision se base sur un calcul en termes de coûts/bénéfices, qui conduit les individus à migrer là où ils seront les plus productifs, et où ils peuvent espérer les gains monétaires les plus importants. Les approches théoriques macro-économiques (système mondial et marché segmenté) considèrent quant à elles que les facteurs structurels régissant le marché du travail dans les sociétés d'origine et d'accueil constituent la porte d'entrée idéale pour l'explication des migrations internationales. Depuis lors, un certain nombre d'éléments tendent à remettre en question, en partie au moins, la pertinence de telles approches (Wood 1982 ; Goss and Lindquist 1995). Les limites de celles-ci résident notamment dans leur degré élevé d'abstraction, ainsi que dans leur faible validité face aux réalités. A ces limites empiriques s'ajoutent des difficultés d'ordre conceptuel. D'une part, ces perspectives ne tiennent pas compte des contextes politiques et sociaux des pays de départ et de destination dans lesquels les décisions migratoires prennent place, et d'autre part, elles se partagent entre deux niveaux d'analyse distincts (micro versus macro) qu'elles ne parviennent pas à articuler. Enfin, ces approches n'abordent pas

explicitement la migration des femmes. Indirectement, cela pourrait supposer que les schémas des migrations féminines sont les mêmes que ceux des hommes (Goss and Lindquist 1995 ; Boyd and Grieco 2003). Toutefois, on verra que les études qui abordent les migrations féminines à travers le marché du travail offrent une lecture où le genre est prédominant dans l'explication : les emplois occupés par les migrantes sont par exemple très largement déterminés par cette variable. Plus récemment, d'autres approches théoriques ont été développées dans ce sens, c'est notamment le cas avec le concept de « *global care chain* », sur lequel on reviendra plus en détail plus tard.

Les recherches abordant les migrations féminines de travail s'articulent essentiellement autour des migrantes occupant des *emplois domestiques* (a), des emplois liés aux *soins et à la prise en charge* ('care') (b), ainsi qu'à la *prostitution* (c). Ces études soulignent le caractère autonome de ces migrations, ou à tout le moins la volonté de ces femmes de s'autonomiser de leur famille ou communauté via leur installation dans leur société d'accueil. Ces approches donnent un poids important aux facteurs socio-économiques structurels et interprètent l'émigration surtout en termes d'autonomisation et de privation sociale. Parmi ces recherches, certaines d'entre elles tentent de mettre en évidence le caractère stratégique de la mobilité féminine, mais dans ce cas, la stratégie migratoire est surtout vécue sur le mode individuel. La migration est alors perçue comme une façon d'accroître son indépendance (du point de vue économique et décisionnel) ou d'échapper au contrôle social familial.

a. Les domestiques du Sud dans les pays du Nord

Dès les années 1960-70, la présence de migrantes dans le secteur des services domestiques est étudiée, mais les recherches concernent essentiellement les mouvements internes des campagnes vers les grandes villes (Lautier 2002; Ludec 2002). Ces jeunes filles issues du milieu rural, généralement célibataires et sans enfant sont envoyées par leur famille ou migrent spontanément vers de plus grandes villes afin d'assurer les tâches domestiques des familles aisées. Les recherches portant sur ces migrations sont à la fois menées au Nord (Italie, Espagne) et au Sud (Mexique), et ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que les parcours internationaux de femmes du Sud dans les pays occidentaux ne sont abordés. Sur base de recherches effectuées en Italie, King et Zontini (2000) avancent que l'immigration de travailleuses domestiques étrangères dans les pays européens peut être envisagée comme étant le remplacement des migrations internes antérieures, en raison du désintérêt progressif des jeunes Italiennes pour ce type d'emploi. Dès la fin des années 1980, les recherches sur la mobilité des domestiques issues des pays en développement émergent, et les mécanismes transnationaux sous-jacents sont étudiés.

Profils des migrantes domestiques

Le foisonnement de ces recherches s'inscrit dans un espace géographique relativement circonscrit : les courants migratoires issus des continents asiatique et sud-américain à destination des pays d'Europe du Sud tiennent une place particulièrement importante. Les caractéristiques propres à ces zones d'émigration et d'immigration ne sont pas sans lien avec la nature des activités assumées par les immigrées. Parmi les migrantes issues des régions asiatiques, les Philippines et les Sri lankaises sont sans doute les plus connues pour assumer ce rôle d'employée de maison. On les trouve un peu partout sur le continent européen (Tacoli 1999 ; Tyner 1999 ; Anthias and Lazaridis 2000 ; King and Zontini 2000 ; Parrenas 2000 ; Anderson 2001 ; Espinoza 2002) et asiatique (Jackson, Huang et al. 1999 ; Momsen 1999⁹), ainsi qu'au Canada (Gardiner Barber 2000) - au point qu'une littérature abondante leur est consacrée depuis quelques dizaines d'années. Dans ces pays, les emplois domestiques ne sont pas exclusivement réservés aux Philippines, mais celles-ci constituent le groupe le plus important, ou du moins le plus visible. Les Etats-Unis constituent également une région d'immigration de choix pour les Philippines. Cela dit, les femmes qui s'y rendent se distinguent de celles qui se dirigent vers les pays européens, en raison notamment de leur statut socioprofessionnel, conséquence des politiques migratoires et des accords bilatéraux existant entre pays d'émigration et d'immigration. Les migrations philippines dans les pays européens sont souvent le fait de femmes issues d'une classe socioprofessionnelle moyenne (infirmières, enseignantes, etc.), et pourtant, les deux tiers d'entre elles sont engagées comme employée de maison. A l'inverse, aux Etats-Unis, le recrutement des Philippines dans le domaine des soins (infirmières, aides soignantes) surpasse celui des domestiques (Tyner 1999 ; Parrenas 2000). C'est ce qui permet de distinguer le « *domestic labour* » (pays sud-européens essentiellement) du « *care labour* » (continent nord-américain surtout), même si les tâches assurées par les unes et les autres sont très similaires.¹⁰

King et Zontini (2000) soutiennent que la *nature des emplois* domestiques ainsi que le *caractère féminin* de ces courants migratoires constituent les éléments clés du modèle d'immigration des pays sud-européens. Les anciennes migrations de travail -vers les pays d'Europe occidentale principalement- consistaient à insérer de la main d'œuvre étrangère régulière, recrutée à l'intérieur du secteur formel et industriel. Dans les pays sud-européens à l'inverse, l'insertion des migrants sur le marché du travail se fait de plus en plus au sein d'une structure économique dominée par les activités tertiaires et informelles. A cette transformation du marché européen du

⁹ Cité par Espinoza 2002. Les domestiques philippines sont de plus en plus nombreuses dans les riches pays pétroliers du Moyen Orient. Momsen, J.H., (1999), *Gender, Migration and Domestic Service*, London, Routledge.

¹⁰ Cf. page 24.

travail s'ajoute une forte différenciation des secteurs d'activités selon le genre. Les hommes se retrouvent dans les domaines de l'agriculture, de la construction ou du petit commerce de rue, alors que les femmes trouvent leur place dans le service domestique ou dans la prostitution. La combinaison de ces deux éléments implique la création de ce que l'on appelle couramment dans la littérature les « niches du travail domestique » -lesquelles sont presque exclusivement réservées aux femmes immigrées (Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000). Ce terme semble couvrir des réalités de plus en plus répandues, et a le mérite de mettre en évidence le caractère enclavé et précaire de ces activités. Deux questions se posent alors : d'une part, quels sont les mécanismes qui conduisent les immigrés à occuper des activités informelles et issues du secteur des services (1), et d'autre part, comment expliquer que ces courants migratoires de travailleurs soient essentiellement féminins, et concernent quelques pays d'émigration en particulier (2) ?

(1) Quels facteurs permettent d'expliquer la concentration des immigrés dans les activités informelles du secteur des services ?

Plusieurs éléments sont généralement avancés dans la littérature pour expliquer la concentration des immigrés dans certains secteurs du marché, et plus particulièrement dans l'emploi domestique. Contrairement aux pays d'Europe occidentale, les pays méditerranéens -n'ayant pas un patrimoine industriel important- n'ont pas véritablement connu de bouleversement de leurs structures économiques lors de la révolution industrielle. La modernisation de l'économie s'est matérialisée à travers l'évolution d'une économie rurale et agricole vers une économie urbaine essentiellement basée sur les services. Cette période (1980-90) correspond par ailleurs à l'arrivée des premiers immigrés en Europe du Sud, et l'insertion de ceux-ci s'est directement faite au sein du secteur tertiaire en pleine expansion. Combinée à l'émancipation grandissante des femmes, cette modernisation des structures économiques impliquant une demande de main d'œuvre qualifiée a accéléré l'arrivée des femmes européennes sur le marché du travail. Les tâches ménagères traditionnellement assumées par ces dernières ont alors progressivement été assurées par des domestiques étrangères (Jackson, Huang et al. 1999 ; King and Zontini 2000). La dévalorisation de ce type d'emploi et la valorisation sociale d'engager une domestique à son compte se sont mutuellement renforcées pour alimenter la tendance (Campani 1989). A côté de cette *demande structurelle* de domestiques étrangères, des *facteurs d'ordre politique et religieux* sont également avancés dans la littérature. Plusieurs recherches soulignent le rôle de garant de l'Eglise catholique dans l'approvisionnement des migrantes sur le marché du travail (en Italie notamment). Celle-ci aurait en effet permis l'insertion d'un certain nombre de migrantes originaires de pays catholiques (tels que les Philippines, la République Dominicaine ou le Pérou) sur le marché des services domestiques -considéré comme l'emploi 'féminin' par excellence dans l'idéologie

catholique (Andall 1998 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000). Enfin, les politiques migratoires entre pays d'émigration et d'immigration influencent également le type d'emplois accessibles aux migrants. Tacoli (1999) montre notamment que dans le cas des Philippines en Italie, les accords bilatéraux régulant la réciprocité dans les professions libérales jouent un rôle fondamental, puisque ceux-ci permettent aux travailleurs immigrés d'avoir leur propre *business* en Italie, en échange de quoi les Italiens peuvent faire de même à l'étranger. Ces accords entre les Philippines et l'Italie n'ayant pas encore abouti, les migrants philippins, au contraire des chinois ou des iraniens, ne peuvent tenir leur propre commerce ou restaurant. En conséquence, la majorité de ces migrants se tournent vers le service domestique, y compris les hommes. En Espagne, la politique de quotas (depuis les années 1990) favorise également la concentration des immigrés dans certaines 'niches' de travail, puisque la moitié des postes sont généralement réservés aux travaux domestiques (Ramirez 1999 ; Oso Casas 2002).

La question du secteur informel et de la prédominance des travailleurs immigrés au sein de celui-ci a récemment été soulevée par un certain nombre de chercheurs (Reyneri 1998 ; Ambrosini 1999). La plupart d'entre eux notent l'antériorité de l'économie souterraine par rapport aux migrations de travailleurs. Dans les pays sud-européens le secteur économique périphérique existe depuis longtemps pour des raisons propres à la structure économique et sociale méditerranéenne, et forge les conditions de l'emploi d'immigrés - qu'ils soient réguliers ou non. Cela dit, si la présence d'immigrés sur le marché du travail n'a pas, à elle seule, développé le secteur informel, le caractère irrégulier d'une majorité d'entre eux a sans doute considérablement contribué à son expansion. Jusque dans les années 1990, lors des premières vagues de régularisation dans les pays d'Europe du Sud, le secteur informel représentait la seule chance pour la plupart des immigrés de trouver un emploi. L'immigration clandestine a de ce fait été stimulée dans les pays d'Europe du sud, alors que dans le même temps, les politiques restrictives d'Europe centrale tendaient justement à la contrecarrer (Campani 1989 ; King and Zontini 2000).

(2) Pourquoi ces emplois sont-ils essentiellement occupés par des femmes migrantes, et comment expliquer la concentration de quelques nationalités en particulier ?

On l'a vu, dans les pays d'Europe du Sud, le secteur des services capte une grande partie de la population immigrée, en raison notamment de la demande structurelle de travailleurs peu qualifiés, de la prégnance du travail informel au sein de ce secteur, des contraintes politiques en matière d'emploi et d'éléments facilitateurs telle que l'implication de l'Eglise catholique dans les réseaux de migrants. Cela dit, ces facteurs n'expliquent pas pourquoi les

emplois domestiques sont majoritairement occupés par des femmes, ni pourquoi parmi celles-ci, certaines nationalités sont prépondérantes. En Italie, au milieu des années 1990, près de 70% des migrants philippins étaient des femmes, et 90% d'entre elles travaillaient comme domestiques ; alors que parmi les Sénégalais, les femmes représentaient seulement 5% et n'étaient pas connues pour occuper les emplois domestiques (Tacoli 1999). Selon certains auteurs, le caractère féminin de ces courants migratoires répond essentiellement à la demande de travailleuses domestiques et aux spécificités de ces emplois liés au genre ainsi qu'à l'origine des migrantes.

Oso Casas (2002) indique par exemple qu'en Espagne, indépendamment du continent et du pays d'origine, les étrangères ayant un permis de travail se concentrent presque exclusivement dans les emplois domestiques.¹¹ D'autres chercheurs soulignent la concentration de ces flux au départ de certains pays (comme les Philippines), et expliquent cette tendance en termes d'ethnicité : des facteurs culturels, propres à chaque groupe de migrants, pourraient ainsi favoriser ou freiner les courants migratoires de femmes (Campani 1989). A ces facteurs '*genre*' et '*ethnicité*' s'ajoute généralement l'instauration de réseaux de migrantes, puisqu'il semble que ceux-ci facilitent et perpétuent les flux de domestiques étrangères (Tacoli 1999 ; Gardiner Barber 2000).

- Les *femmes* seraient plus facilement engagées, essentiellement parce qu'elles constituent une main d'œuvre plus docile et plus flexible que la main d'œuvre masculine. Elles sont de ce fait davantage sollicitées pour un travail à plein temps, et vivent généralement chez le patron. Ces « domestiques à demeure »¹² sont non seulement engagées pour prendre en charge les tâches ménagères quotidiennes (courses, nettoyage, cuisine, etc.), mais également pour s'occuper des enfants et même parfois des personnes âgées faisant partie du ménage (Tacoli 1999).
- Un certain nombre d'études témoignent de l'importance de l'*identité ethnique* dans la sélection des domestiques étrangères par les ménages (Tacoli 1999; Anderson 2001). En Italie, l'appartenance religieuse semble expliquer en grande partie le caractère féminin de certains courants migratoires. Les flux les plus féminins proviennent essentiellement des aires géographiques latino-américaines, européennes, ainsi que d'un certain nombre d'autres pays tels que les Philippines ou le Cap Vert -dont le point commun est d'être majoritairement d'obédience catholique (Tacoli 1999). En Grande Bretagne, les immigrées philippines

¹¹ Source des données : Estadística de Residentes Extranjeros, 2000. A cette date, près de 97% des femmes immigrées (légales) étaient concernées par des emplois « de domestiques et autres personnels de nettoyage à l'intérieur des immeubles ». (Oso Casas 2002).

¹² Les domestiques « à demeure » se distinguent des domestiques « externes » par le fait qu'elles logent chez leur employeur. Cette expression est employée par un certain nombre d'auteurs, c'est pourquoi on utilisera également cette notion au cours de cette revue de littérature (Oso Casas 2002).

et péruviennes s'y trouvent également en grand nombre. Dans ce cas, l'appartenance catholique ne constitue pas une condition nécessaire et suffisante au caractère féminin des flux, puisqu'à côté de ces courants on observe un véritable brassage de cultures : les sri lankaises et les indiennes notamment sont très représentatives des flux de domestiques en Angleterre, et sont bouddhistes, hindouistes, ou catholiques (Anderson 2001). En Espagne également, la tendance est contredite par la présence d'un grand nombre de marocaines musulmanes recrutées comme employées de maison à côté des Philippines et des Dominicaines (Ramirez 1999). Cela dit, si l'appartenance à la religion catholique ne suffit pas, il semble bien que l'identité ethnique joue un rôle essentiel dans le marché du travail, particulièrement dans le secteur domestique (Bakan and Stasiulis 1995 ; Tacoli 1999 ; Anderson 2001). Les employeurs sollicitent de préférence les domestiques de telle ou telle nationalité, sur base des perceptions qu'ils se font de ce groupe -« les Philippines sont bien avec les enfants », « les Indiennes sont obéissantes », etc.- ou refusent d'engager certaines nationalités -les noires africaines surtout, parce qu'elles sont considérées comme « sales » et « paresseuses ». De ce fait, il semble que les femmes de certaines nationalités trouvent plus facilement à se faire engager que les autres (Anderson 2001).

- Notons par ailleurs que la plupart des migrantes domestiques ont un *degré d'instruction* relativement élevé. Dans son étude sur l'immigration féminine capverdienne et philippine en Italie, Campani (1989) souligne l'évolution contrastée du profil des migrantes en matière de niveau d'instruction. Le recrutement de Capverdiennes comme domestiques a commencé peu avant l'indépendance (1960), et la première vague était constituée de femmes moins alphabétisées, plus âgées et déjà mères, alors que la seconde vague est constituée de femmes plus jeunes, alphabétisées et ayant des aspirations très différentes. Les domestiques philippines semblent, quant à elles, avoir toujours eu un niveau de scolarisation très élevé. Tacoli (1999) observe que les migrantes philippines qu'elle a interrogées ont un niveau de qualification supérieur à la moyenne nationale philippine, et que plus de la moitié disposent d'un diplôme universitaire (sur 38 femmes). Gardiner (2000) arrive à un constat similaire en ce qui concerne les Philippines au Canada. Selon Jackson *et al* (1999), la plupart des domestiques philippines ayant migré à l'étranger n'auraient probablement pas le même emploi si elles étaient restées dans leur pays d'origine. Plus de la moitié des domestiques enquêtées à Hong-Kong ou à Singapour sont diplômées de l'enseignement supérieur, la plupart ayant obtenu leur diplôme dans le domaine de l'éducation ou des soins (infirmières, etc.). Dans leurs recherches, ces auteurs se penchent sur la perception que les domestiques se font de leur statut de domestique. La plupart des femmes interrogées se considèrent comme des 'éducatrices' ou des 'infirmières', plus que comme des servantes (Jackson, Huang et al. 1999). L'absence, aux

Philippines, d'emplois adaptés à la qualification de ces femmes et rémunérés en conséquence reflète le manque d'articulation entre, d'un côté, le système éducatif et le développement des ressources humaines, et de l'autre, les besoins d'une économie fondamentalement agricole (Campani 1989 ; Carino 1995).¹³

Parallèlement à la récurrence de ces profils (femmes seules, relativement instruites, vivant de préférence chez l'employeur, dociles et fiables -à défaut d'être catholiques), un certain nombre de recherches soulignent l'importance de la constitution de réseaux sociaux de domestiques étrangères pour le maintien et le développement de ces courants migratoires. Ces liens se révèlent indispensables à la transmission des informations nécessaires, et à la garantie de la complicité des personnes impliquées (Ambrosini 1999). Les réseaux sociaux transnationaux de femmes développent des opportunités de migration tout en les limitant à certains domaines d'activité, et contribuent de ce fait à la création de « niches de travail » spécifiquement destinées aux femmes immigrées (Le Espiritu 2005).¹⁴

Processus migratoires : motifs et stratégies

Les différentes recherches sur les migrations de domestiques font généralement référence à deux motifs migratoires : *augmenter son revenu* d'une part, et *accroître son indépendance* de l'autre. Le premier rend compte du désir d'atteindre un niveau de vie plus élevé grâce à la migration, alors que le second traduit une volonté de mobilité sociale. Ces deux motifs sont intimement liés, et l'un est parfois utilisé au service de l'autre : certaines migrantes voient la possibilité de s'autonomiser socialement à travers une plus grande indépendance financière.

Les processus migratoires s'expliquent classiquement par la volonté de la part des migrants d'augmenter leurs moyens financiers afin d'atteindre un niveau de vie plus élevé, voire même de sortir d'un état d'indigence extrême. Cette motivation est très souvent avancée dans la littérature, et n'est d'ailleurs pas propre aux migrations féminines. Les migrantes philippines interrogées par Tacoli (1999) à Rome déclarent par exemple qu'au pays, leurs revenus étaient insuffisants pour subvenir à leurs propres besoins ainsi qu'à ceux de leurs proches. La crise économique actuelle à laquelle le pays doit faire face, ainsi que les effets des politiques d'ajustements structurels mises en place par les instances internationales ont particulièrement affecté l'emploi dans le service public au cours de la dernière décennie, et les

¹³ Carino B.V., (1995), « International migrants from Philippines : Policy issues and problems in the sending country », in Ong J., Chan K., & Chew S., *Crossing Borders : Transmigration in Asia Pacific*, Prentice-Hall, Singapore, pp. 259-273., *Cité par* (Jackson, Huang et al. 1999).

¹⁴ Cfr infra pour plus de détails sur les réseaux sociaux (1.4).

enseignantes, comme les infirmières, ont vu leur salaire diminuer considérablement (Tacoli 1999).

A côté de ces raisons de type économique, des motivations d'ordre social sont également mentionnées : il s'agit surtout d'une aspiration à plus d'autonomie (Ehrenreich and Hochschild 2002). Les recherches abordent très souvent la question sous l'angle de la mobilité sociale, que celle-ci soit professionnelle (Anderson 2001), éducative (Gardiner Barber 2000), résidentielle (Oso Casas 2002) ou autre. Dans ce cadre, la migration est appréhendée comme un processus de mobilité à la fois géographique et sociale. L'aboutissement (ou non) de celui-ci se différencie selon le caractère individuel ou collectif du projet (Campani 1989 ; Oso Casas 2000). Tacoli (1999) indique par exemple que pour la majorité des migrantes philippines interrogées, le motif financier est la première motivation, mais qu'à côté de cela, deux catégories de migrantes se distinguent : celles pour qui l'argent renvoyé au pays représente la principale, voire la seule source de revenu pour la famille, et celles, issues d'un milieu plus nanti et pour qui la contribution financière est principalement destinée à assurer la mobilité sociale de l'unité familiale. Il semble que les secondes sont relativement plus nombreuses que les premières. Certains chercheurs soulignent en effet que les migrantes ne sont généralement pas les plus pauvres des pays d'origine. Parrenas (2000) rapporte par exemple que les Philippines qu'elle a rencontrées tant à Rome qu'à Los Angeles ont dû avancer une somme considérable pour le voyage. En contrepartie, une fois installées dans le pays d'accueil, elles estiment pouvoir rembourser cette dette et ensuite épargner en vue du retour. Une Philippine domestique en Italie peut par exemple acheter un appartement et une boutique à sa famille restée au pays en une dizaine d'années, ce qui lui donne un rôle décisionnel important au sein de l'unité familiale transnationale (Campani 1989). Selon Campani, ce besoin d'émancipation des femmes migrantes reflète les mutations en cours au sein des structures familiales et rurales, des systèmes de représentation et des valeurs traditionnelles des pays du Sud.¹⁵

L'étude des relations entre mobilité géographique et mobilité sociale est relativement peu présente dans la littérature sur les migrations internationales. Classiquement, la mobilité sociale est appréhendée dans un espace unidimensionnel, mais l'étude des migrations requiert une analyse au sein de deux espaces sociaux : le lieu d'origine d'une part, et le pays d'accueil de l'autre. Ces deux espaces sont gérés par des structures et des hiérarchies sociales distinctes, la position des migrants pouvant varier dans chacun d'entre eux. Ainsi, en migrant, un individu peut obtenir une position moins favorable dans la stratification sociale du pays d'accueil tout en

¹⁵ Si certaines recherches mêlent stratégies individuelles et collectives dans leur analyse (Tacoli 1999 ; Gardiner 2000), on les abordera ici séparément. La dimension collective (familiale ou communautaire) sera étudiée par la suite (1.3)

améliorant son statut dans l'espace social d'origine (Oso Casas 2002). C'est d'ailleurs souvent le cas de ces femmes philippines relativement instruites qui se retrouvent comme employées de maison pour des ménages italiens, britanniques, ou canadiens issus des classes moyennes, voire des classes élevées du pays d'accueil. Leurs activités quotidiennes sont socialement dévalorisées, et elles ne parviennent pas à mettre en valeur leurs qualifications. Leur espace de liberté et d'autonomie est d'autant plus réduit qu'elles sont engagées comme domestique « à demeure ». La mobilité socioprofessionnelle au sein même du secteur domestique n'est possible qu'horizontalement, c'est-à-dire en passant du statut de domestique « à demeure » au statut « externe ». Il est souvent impossible pour ces femmes de trouver un autre emploi, en raison de leur genre et de leur appartenance ethnique ou religieuse (Anderson 2001). A cette dévalorisation sociale et professionnelle s'ajoute le poids du statut d'immigrée, qui peut conduire à certaines formes de marginalisation au sein de la société d'accueil. En même temps, ces migrantes gagnent suffisamment pour pouvoir renvoyer une large partie de leur salaire aux membres de leur ménage restés au pays, et le statut de personne « logée » leur permet même d'effectuer des transferts financiers et matériels plus importants que lorsqu'elles sont engagées à la journée. En d'autres termes, la migration, qui est généralement motivée par une volonté de mobilité sociale ascendante au sein du pays d'origine se traduit le plus souvent par une trajectoire socioprofessionnelle descendante dans l'espace social d'accueil -et ce, quelle que soit la nationalité des migrantes (Oso Casas 2002). La situation de ces femmes est paradoxale : alors qu'elles sont complètement marginalisées par rapport à la société et au marché du travail dans le pays d'accueil, ces femmes sont souvent dans une position de supériorité économique et sociale par rapport aux hommes de leur pays, qui se trouvent dans des situations encore plus précaires (Campani 1989). Il y existe donc une véritable tension entre le maintien du statut social dans les deux espaces sociaux à la fois : ce qui se fait au profit de l'un se fait au détriment de l'autre.

b. Emplois du « care »

Parallèlement à ces migrations de domestiques, d'importants flux migratoires féminins en provenance de pays du Sud vers des pays occidentaux se sont par ailleurs développés, mais ils sont quant à eux étudiés sous l'angle du recrutement dans le domaine des soins. C'est ce que le concept de « global care chain » tente de mettre en évidence.

La « chaîne globale des soins »

Le concept « care » peut être défini comme étant « *a range of tasks and activities to promote the personal health and welfare of people who cannot, or who are not inclined to, perform those activities themselves* ». Cette définition permet de saisir un large éventail d'activités allant des tâches

sociales les plus intimes (les soins de santé ou les activités sexuelles par exemple) aux moins intimes (tels que la cuisine, le nettoyage, etc.). Dans le cadre plus spécifique des migrations féminines, il semble préférable de s'en tenir à une acception plus restrictive du concept, qui recouvre simplement « *custodial or maintenance help or services, rendered for the well-being of individuals who cannot perform such activities themselves, typically ill, disabled, elderly and young people* » (Yeates 2004). Dans une perspective féministe, les emplois du « *care* » constituent clairement un élément clé de la reproduction sociale, puisqu'ils impliquent des activités qui n'entrent pas dans la sphère productive du marché et qui sont le plus souvent réalisées par les femmes.

La distinction établie précédemment entre le « *domestic labour* » et le « *care labour* » doit ici être nuancée, puisque ceux-ci concernent généralement des individus de même profil -des femmes immigrées- et que celles-ci remplissent des tâches relativement similaires. Les employées domestiques sont souvent sollicitées par leur employeur pour assurer la garde des enfants et des personnes âgées, en plus de la tenue du ménage, et vice versa. Cela dit, cette distinction est utile pour mettre en évidence le pas supplémentaire qui est franchi lorsque les migrations féminines sont appréhendées dans le cadre de l'« économie des soins » (« *care service economy* ») et plus généralement dans la « chaîne globale des soins » (« *global care chain* »)¹⁶. D'une part, cette notion permet de saisir les migrations féminines dans le contexte de la globalisation du marché du travail, et d'autre part, elle souligne le caractère transnational des ménages concernés par la migration d'une femme. Ainsi, pour Sassen (2000) « *globalization has produced a new set of dynamics in which women are playing a critical role, particularly in the developed world, where the strategic site of global cities is witnessing the return of serving classes, composed largely of migrant women* » (p.510). C'est dans cette perspective que Ehrenreich et Hochschild (2003) conceptualisent la « chaîne globale des soins ». Elle peut être définie comme un ensemble de relations interpersonnelles entre les individus à travers le monde, basées sur les soins et la prise en charge réalisés comme travail rémunéré ou non (Hochschild 2000). En développant ce concept, Hochschild a voulu se concentrer sur les relations entre migrantes domestiques, assurant le rôle de nourrice, et elle décrit cette chaîne globale des soins comme impliquant typiquement « *an older daughter from a poor family who cares for her siblings while her mother works as nanny caring for the children of a migrating nanny who, in turn cares for the child of a family in a rich country* » (Yeates 2004). Ce concept a notamment été opérationnalisé dans des contextes comme celui des domestiques philippines en Italie ou aux Etats-Unis (Parrenas 2000) ou des latino-américaines aux Etats-Unis (Hondagneu-Sotelo and Avila 1997). Ces études se sont essentiellement focalisées sur les difficultés rencontrées par les

¹⁶ Le concept de « *global care chain* » est en fait dérivé du concept de « *global commodity chain* », qui se réfère quant à lui aux transferts de biens économiques (Yeates 2004).

migrantes dans la définition de leur identité en tant que « mères transnationales », s'occupant des enfants de leur employée dans le pays d'accueil, et confiant leurs propres enfants à d'autres femmes, au pays d'origine.

Le travail du « care » dans le domaine spécifique de la santé

D'importants flux migratoires féminins -essentiellement des Philippines- se sont développés vers les Etats-Unis, et concernent plus spécifiquement le recrutement dans le domaine des soins de santé. Contrairement aux migrantes domestiques ou aux immigrées embauchées comme nurses dans des ménages occidentaux, ces migrantes trouvent des emplois plus qualifiés. Selon les données du recensement américain de 2000, les Philippines constituaient aux Etats-Unis le deuxième groupe d'immigrés -après les Mexicains- et les femmes y occupaient une place prédominante puisqu'elles représentaient plus de 60% des stocks philippins. Depuis 1970, les Philippines y constituent le plus grand pourvoyeur de professionnelles des soins de santé et en 2003, les infirmières philippines représentaient près des trois quarts des infirmières étrangères aux Etats-Unis (Tyner 1999 ; Le Espiritu 2005). Selon Espiritu (2005), ces tendances s'expliquent par une combinaison de facteurs de nature différente. « *The overrepresentation of health professionals among contemporary Filipino immigrants is the result of intertwined influences of US (neo)colonialism in the Philippines, deliberate recruitment from US health institutions, transnationalism, and gender ideologies and practices in both the Philippines and the United States* » (Le Espiritu 2005, p. 56). Depuis la loi américaine supprimant les quotas d'immigration par pays d'origine (1965), les hôpitaux et autres centres de santé ont commencé à recruter activement les infirmières philippines -en collaboration avec les agences de voyage- afin d'organiser leur migration vers les Etats-Unis. Par ailleurs, la pénurie d'infirmières combinée à la tradition de 'peuplement' de l'immigration aux Etats-Unis permet depuis longtemps aux Philippines d'y entrer facilement, même en tant qu'« immigrante principale ». Cela signifie que les femmes peuvent migrer seules (qu'elles soient célibataires ou non), sans pour autant rejoindre des Philippines déjà établis dans le pays d'accueil. Ces différents éléments ont contribué à l'installation d'un grand nombre de Philippines dans des emplois au statut plus élevé et mieux rémunéré que partout ailleurs (Tyner 1999).

c. Prostitution et immigration

La prostitution constitue, avec le service domestique et les emplois du 'care' les principaux secteurs du marché du travail étudiés par les chercheurs travaillant sur les immigrées dans les pays occidentaux. D'un point de vue quantitatif, le commerce du sexe est moins important, et il a également généré un nombre nettement plus réduit de recherches empiriques. Différents

éléments, tels que le caractère souvent clandestin du phénomène, la forte mobilité géographique des femmes impliquées, ainsi que la sensibilité du sujet permettent sans doute d'expliquer cette tendance (King and Zontini 2000).

Dans sa recherche sur l'immigration féminine en Italie, Campani (1999) souligne l'importance de la présence immigrée dans le domaine de la prostitution en Italie. Les courants en provenance du Nigeria et de l'Albanie y sont particulièrement importants (Campani 1999; Espinoza 2002), ainsi que les flux issus d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Parmi ces femmes, elle pointe à la fois les 'circonstances tragiques' dans lesquelles les nigérianes et les albanaises sont 'trafiquées', et d'autres situations dans lesquelles les prostituées agissent de façon autonome et sont capables de conserver un certain contrôle sur leur projet migratoire.

Les résultats des enquêtes menées par Oso Casas en Espagne auprès de 50 prostituées et d'une dizaine de clients montrent qu'en dépit du caractère volontaire de leur migration, ces femmes sont rapidement prises dans un engrenage qui engendre des inégalités sociales et de genre. Ainsi, pour les hommes espagnols interviewés, les femmes latino-américaines sont dociles et certains d'entre eux considèrent les maisons de passe comme des opportunités sur le plan matrimonial. Selon eux, ces femmes ne sont pas difficiles à convaincre puisqu'elles voient dans le mariage une façon d'échapper à leurs conditions sociale et juridique difficiles. En définitive, « l'immigration qui participe à la reproduction du marché international du sexe permet aux hommes de trouver des femmes qui correspondent au rôle féminin traditionnel, propre aux sociétés patriarcales, et contribue de ce fait à la reproduction des inégalités sociales et de genre » (Oso Casas, p. 110). Brennan (2002) fait état de parcours un peu différents : les Dominicaines qu'elle a rencontrées travaillaient déjà comme prostituées dans leur pays d'origine, et leur migration est l'aboutissement d'une invitation de la part d'un touriste occidental. Ici, la mobilité féminine est perçue par les protagonistes comme une stratégie de fuite, vers un avenir prometteur. La plupart de ces histoires aboutissent toutefois à la désillusion, ainsi qu'à la mise à la marge de ces immigrées. Une fois qu'elles ont quitté leur pays, elles sont bien souvent rejetées par leur famille, et comme l'aventure ne dure pas avec leur nouveau partenaire, elles se retrouvent seule dans un espace social nouveau et inconnu.

1.3. Migrations féminines et stratégies familiales

On l'a vu, les recherches abordant les migrations féminines dans le cadre du marché du travail mettent essentiellement l'accent sur les facteurs socioéconomiques qui favorisent la mobilité des femmes sur la scène internationale. Ces approches donnent un poids important aux facteurs

structurels et interprètent l'émigration surtout en termes d'autonomisation individuelle (Decimo 2005). Parallèlement à celles-ci, d'autres recherches mettent plutôt en évidence la dimension collective dans le processus migratoire. Cela dit, stratégies individuelles et collectives sont généralement combinées dans les parcours migratoires. Beaucoup de femmes célibataires, qui ont un projet de mobilité sociale individuelle, souhaitent également contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale de leur famille dans le pays d'origine. De même, certaines femmes, qu'elles soient mariées ou pas, incluent dans leur stratégie familiale une composante individuelle (Oso Casas 2002). Distinguer les stratégies individuelles des stratégies collectives permet toutefois d'appréhender les migrations féminines sous un angle d'approche un peu différent. Les recherches qui se concentrent sur les stratégies familiales mises en œuvre à travers la migration des femmes cherchent à mettre à jour les mécanismes familiaux qui conditionnent les migrations féminines, plutôt que les éléments socioéconomiques du marché du travail. Selon Chant et Radcliffe (1992), « *it is not enough simply to recognise that gender divisions of labor exist and can explain patterns of labour allocation within and beyond household unit : the ways in which women (and men) are moulded by inter-household hierarchies of power and by wider socio-cultural expectations of gender also need consideration* » (p. 23).

D'un point de vue théorique, la *nouvelle économie des migrations* constitue une alternative 'mésos' économique de la théorie néoclassique (Stark and Taylor 1989). Dans ce cadre théorique, les migrations permettent non seulement de maximiser les gains, mais aussi et surtout de minimiser les risques. Elles répondent à une logique de diversification des revenus familiaux et d'assurance afin de lutter contre les imperfections des marchés locaux. La stratégie est d'envoyer certains membres de la famille travailler à l'étranger - là où les salaires et les conditions d'emploi sont indépendantes des conditions économiques locales (Stark and Bloom 1985; Katz and Stark 1986). Les gains de la migration ne sont pas garantis, mais les ménages considèrent que les mauvaises récoltes d'une année peuvent être compensées par les transferts monétaires effectués par les migrants et vice versa. Par ailleurs, ces transferts servent non seulement à améliorer le revenu du ménage en termes absolus, mais également à accroître leur revenu relatif par rapport à d'autres ménages issus du même village (Stark and Taylor 1989).

Selon certains, ce cadre d'analyse ouvre des perspectives opérationnelles pour l'étude des migrations féminines et a d'ailleurs donné lieu à un certain nombre de recherches empiriques. Dans son étude sur les migrations féminines philippines, Oso Casas (2004) explique que l'étude des femmes migrantes asiatiques en Espagne fait apparaître des schémas complexes qui ne peuvent être expliqués qu'à travers l'analyse des stratégies familiales de mobilité sociale et de survie. Dans leur étude sur les Dominicaines en

Espagne, Garcia et Paiewonsky (2006) estiment également que les migrations féminines permettent l'ascension sociale de l'unité familiale. L'argent de la migration renvoyé au pays par les migrantes est davantage alloué à l'éducation et à la santé des enfants que lorsqu'il s'agit de transferts de la part de migrants masculins. Oso Casas propose de distinguer trois catégories de stratégies familiales qui se combinent souvent entre elles dans la réalité (Oso Casas 2002). La première correspond à un objectif d'entretien et de subsistance quotidienne de l'unité domestique transnationale, dans ses besoins les plus basiques ; la deuxième correspond à un objectif matériel à atteindre (épargne, investissement, achat d'une maison, etc.) ; et la troisième, de type immatériel, se traduit essentiellement par la volonté de permettre aux enfants de poursuivre des études. La première s'apparente à une stratégie de survie, alors que les deux suivantes relèvent plutôt de la mobilité sociale. Dans sa recherche (sur les domestiques latino-américaines et philippines en Espagne), l'auteur observe que les stratégies familiales sont surtout fréquentes chez les migrantes mariées, séparées, ou veuves, qui laissent leurs maris et/ou enfant(s) dans le pays d'origine. Cela dit, ces stratégies peuvent également concerner de jeunes femmes célibataires, sans enfants. C'est alors généralement la fille (aînée) qui migre pour entretenir la famille restée au pays (parents, frères, sœurs).

Ces différentes études ont le mérite de mettre en avant le caractère stratégique et collectif de la migration, mais certaines difficultés doivent toutefois être mentionnées. Des chercheurs ont notamment remis en question l'idée selon laquelle les membres du ménage coopèrent rationnellement dans les stratégies liées au développement économique du foyer (Pedraza 1991 ; Goss and Lindquist 1995 ; Sen 2003). Selon eux, les décisions familiales ne sont pas toujours prises de façon équitable pour tous les membres. En considérant la famille comme unité décisionnelle, le risque est d'ignorer les conflits d'intérêt et de pouvoir présents à l'intérieur du ménage. Il s'avère en effet que les stratégies familiales proviennent généralement de décisions prises par le membre du ménage le plus influent, indépendamment des autres membres du ménage et de leur participation dans le processus de décision.

1.4. Réseaux migratoires et migrations de femmes

Enfin, un certain nombre de recherches se penchent sur la pertinence des réseaux migratoires pour mettre à jour des différences entre les expériences migratoires des femmes et des hommes. Celles-ci portent notamment sur les migrations d'Amérique centrale (Cerrutti and Massey 2001; Curran and Rivero-Fuentes 2003; Livingston 2006 ; Hagan 1998; Menjivar 1999), d'autres sur les migrations marocaines (Heering, van der Erf et al. 2004).

Les réseaux migratoires sont constitués d'un ensemble de liens interpersonnels entre migrants, anciens migrants et non-migrants, liens qui

peuvent être basés sur la parenté, l'amitié, ou simplement sur le fait d'appartenir à la même communauté d'origine (Massey, Arango et al. 1993). Le contexte dans lequel les réseaux migratoires sont appréhendés est fait d'incertitudes face aux gains potentiels d'ici et là-bas, et est donc le plus souvent régi par le principe de minimisation des risques. L'existence de ces réseaux facilite les migrations pour un certain nombre de raisons. Ils réduisent non seulement les coûts financiers liés au transport (ils fournissent entre autres des conseils sur les filières bon marché) et au logement, mais également les coûts émotionnels (le choc culturel est atténué par la présence de compatriotes dans le pays de destination). En outre, les réseaux de migrants tendent à augmenter les bénéfices attendus de la migration, étant donné que les compatriotes déjà installés sont supposés maîtriser les filières d'insertion sur le marché du travail. De ce fait, les coûts ainsi que les risques liés à la migration tombent progressivement, à mesure que les migrants élargissent leurs réseaux sociaux, et que les migrations tendent à s'institutionnaliser (Guilmoto and Sandron 2000). En conséquence, il semble que les flux deviennent moins sélectifs, et que les migrants deviennent progressivement plus représentatifs de leur communauté d'origine, tant du point de vue du statut socioprofessionnel, que des caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe (Massey, Arango et al. 1993 ; Zlotnik 2003b). Si les réseaux sociaux facilitent considérablement les migrations, il faut également noter que dans la plupart des cas, ils contraignent fortement les migrants qu'ils impliquent. Il existe en effet un accord tacite entre les membres du réseau (migrant et non-migrants) sur la répartition des coûts mais aussi des profits de la migration. Ce « contrat migratoire » permet d'une part au migrant de bénéficier d'un soutien (financier et autre) lors de son départ et vise d'autre part à protéger le reste des membres du réseau contre l'opportunisme éventuel du migrant qui choisirait une fois son insertion réussie, de rompre les liens avec ses proches. La « dette » contractée par le migrant vis-à-vis de ses proches est notamment remboursée par le biais de transferts matériels et financiers (Guilmoto and Sandron 2000).¹⁷

Selon Curran et Rivero-Fuentes (2003), « *the concept of networks for explaining migration has strong theoretical and intuitive purchase, as well as empirical support* » (p. 290). Un certain nombre de recherches empiriques ont en effet été menées sur le sujet, permettant d'approfondir les connaissances sur les relations entre réseaux et migrations. Ces études ont mis en évidence l'importance du réseau migratoire pour expliquer ou prévoir la mobilité féminine : en raison des 'risques' plus grands pris par les femmes lors de leur migration, il semblerait que les réseaux soient davantage déterminants pour les migrations féminines que masculines, permettant pour partie de réduire ces risques ou d'en atténuer les conséquences.

¹⁷ Pour une étude détaillée des relations d'intérêts et d'obligations entre les membres d'un réseau, cfr. Guilmoto et Sandron (2000).

Un certain nombre d'études quantitatives ont démontré ces éléments et prouvé l'importance des réseaux comme mécanisme facilitant la migration.¹⁸ Les recherches sur le genre et celles abordant les réseaux migratoires sont restées jusqu'il y a peu relativement distinctes (Curran and Saguy 2001), et certains auteurs affirmaient encore récemment que les réseaux ont les mêmes effets sur la migration des hommes et des femmes (Pessar 1999). A l'inverse, de plus en plus de recherches soulignent qu'il existe des différentiels de genre à cet égard. Curran and Rivero-Fuentes (2003) estiment que l'effet des réseaux sociaux sur la probabilité de migration peut être différente pour les hommes et pour les femmes, parce que les coûts, les risques et les bénéfices liés à la migration diffèrent selon le genre. Leur recherche sur les migrations internes et internationales mexicaines (vers Mexico et vers les Etats-Unis) révèle que les réseaux de migrants sont plus importants pour les migrations internationales que pour les migrations internes, et que les réseaux féminins sont plus importants que les réseaux masculins pour la mobilité vers Mexico.¹⁹ En ce qui concerne les migrations internationales (vers les Etats-Unis), les réseaux migratoires masculins sont plus importants pour les migrations masculines potentielles que pour les migrations féminines, et les réseaux féminins sont moins susceptibles de favoriser les migrations masculines que les migrations féminines. Similairement, Cerrutti et Massey (2001) ont montré (dans leur recherche sur les migrations mexicaines vers les Etats-Unis également) que la migration des mères augmentait sensiblement la probabilité que leurs enfants les rejoignent, avec une influence plus importante sur la mobilité de leurs filles.

D'autres recherches sur les migrations d'Amérique centrale ont démontré que les femmes sont perçues comme étant susceptibles de devoir faire face à des risques plus importants que les hommes lorsqu'elles migrent vers les Etats-Unis (Menjívar 1999; Cerrutti and Massey 2001). « *As a consequence, women benefit more than do men from travelling accompanied or from information about safe routes* ». Par ailleurs, les hommes et les femmes semblent établir des réseaux de type différents. « *Mexican men's migration to the United States relies on the experience on a wide array of friends and distant kin, as well as close family members, whereas women's migration depends exclusively on ties to close family members* » (Curran and Rivero-Fuentes 2003, p. 291). Pour tous ces auteurs, ces différences peuvent s'expliquer par le fait que les femmes sont plus vulnérables que les hommes, et qu'il est nécessaire de s'assurer que quelqu'un les prenne en charge dès leur arrivée

¹⁸ Les réseaux gardent leur pouvoir explicatif, même lorsque les variables telles qu'une expérience migratoire précédente, les caractéristiques socioéconomiques du ménage, ou les caractéristiques de la communauté d'origine sont contrôlées (Curran and Rivero-Fuentes 2003).

¹⁹ Cette recherche ainsi que celles de Cerrutti et Massey (2001) et de Livingston (2006) se basent sur des régressions logistiques effectuées sur les données de l'enquête quantitative issue du projet Mexican Migration Project (MMP).

dans le pays d'accueil. Les normes familiales et culturelles expliqueraient également pour partie ces différences.

Enfin, ces différentes approches confirment ce qui a déjà été avancé plus haut à propos de l'importance de l'existence de réseaux sociaux pour l'insertion des migrants sur le marché du travail dans le pays d'accueil. Selon Curran et Rivero-Fuentes (2003), « *when there is a gender division in the labor market of the receiving society, migrants may benefit more from migrants of the same gender who provide them with more relevant information or contacts* » (p. 291). Dans sa recherche sur les domestiques philippines, Tacoli (1999) révèle par exemple que la majorité des enquêtées (plus de 80%) avait des connaissances à Rome avant d'arriver. Etant donné leur maîtrise du milieu, celles-ci ont largement contribué à l'instauration de filières domestiques. Anderson (2001) met également en évidence l'importance du rôle joué par les réseaux de migrants domestiques à Londres. Sur les 2800 femmes membres d'une importante association des domestiques, seulement 2% des femmes ont eu recours à une agence pour s'insérer sur le marché de l'emploi. La grande majorité a trouvé un employeur à travers leurs relations, et la plupart d'entre elles ne sont pas déclarées. Les pratiques de recrutement dans le secteur des services domestiques se basent en effet essentiellement sur les contacts informels, qui dépassent les rapports de travail, et impliquent des rapports amicaux, familiaux et communautaires - d'autant plus s'ils concernent des étrangères illégales. C'est également ce qui a pu être observé dans le cas des Salvadoriennes (Menjivar 1999), des Mexicaines (Cerrutti and Massey 2001; Curran and Rivero-Fuentes 2003; Livingston 2006) et des Guatémaltèques (Hagan 1998) aux Etats-Unis.

Heering, van der Erf *et al.* (2004) proposent quant à eux une recherche un peu différente de celles qui précèdent. D'une part, ils ajoutent au concept de réseau l'idée de « culture migratoire », et d'autre part, ils s'intéressent à un champ géographique d'étude différent (les migrations marocaines potentielles vers l'Europe, étudiées depuis le Maroc). Leurs résultats révèlent que les intentions masculines d'émigration sont plus fortes dans les régions qui ont une « culture migratoire » importante, alors que la présence d'un réseau familial à l'étranger semble avoir peu d'importance. Pour les femmes à l'inverse, l'existence d'une culture migratoire n'a pratiquement pas d'effet sur leur intention de quitter le pays, alors que la présence de membres de la famille à l'étranger tend à renforcer leur intention. Selon les auteurs, « *the embedding of networks in migration system is more successful in explaining the direction than the volume of international migration* » (p.327). Dans le contexte du Maroc, il semble que cet argument s'applique aux hommes plutôt qu'aux femmes, puisque pour celles-ci, la présence de leur mari à l'étranger constitue souvent la condition nécessaire à la décision de migrer. Cette conception encore dominante dans la société marocaine à tendance à

dévaloriser les migrations féminines autonomes, et à favoriser les regroupements familiaux.

2. Les femmes restées au pays

En dépit de l'intérêt tardif pour les femmes dans les études sur la mobilité internationale (section 1), un pan important de la littérature récente est néanmoins consacré aux *migrations féminines*. A côté de ces millions de femmes migrantes, des millions d'autres restent dans leur pays et voient leur mari le quitter en vue de saisir de nouvelles opportunités de travail à l'étranger. La migration de leur conjoint les amène alors bien souvent à occuper une position nouvelle au sein du ménage, devenu transnational. La littérature sur ces femmes « restées au pays » (« *left behind* »)²⁰ est quant à elle relativement réduite, et en matière de migrations internationales Sud-Nord, on observe même un déficit flagrant.²¹ Ces femmes sont souvent appréhendées à travers le phénomène des 'femmes chefs de famille' (Bisilliat 1996). Dans ce cadre, on distingue généralement les femmes qui sont chefs de famille *de jure*, de celles qui le sont *de facto*. Les premières sont officiellement considérées comme telles à la suite du décès de leur conjoint, d'un divorce, d'une séparation, ou lorsqu'elles sont célibataires, alors que les secondes le sont dans les faits, lorsque leur mari est absent pendant de longues périodes (Oso Casas and Catarino 1996).

La migration est donc susceptible d'entraîner une reconfiguration des relations familiales ainsi qu'une modification des rôles économiques et sociaux au sein du ménage. Dans ce cadre, il apparaît important d'interroger les effets de la mobilité sur le statut des femmes, tant du point de vue du statut *économique* que *social*. Les deux sont étroitement liés, dans la mesure où les migrations masculines peuvent avoir des conséquences en termes d'amélioration des conditions de vie des ménages, et cette amélioration est à son tour susceptible de bouleverser les relations de genre au sein de ceux-ci. La migration à elle seule -indépendamment des transferts financiers qu'elle permet- peut également provoquer une transformation des relations sociales au sein du ménage.

Du point de vue *économique*, l'argent de la migration renvoyé au pays permet généralement d'améliorer les conditions de vie des ménages et, partant, de celles des femmes. Dans une étude menée au Maroc, il ressort que

²⁰ La littérature anglophone utilise ce concept qui trouve difficilement une traduction adéquate en français. On s'en tiendra ici aux femmes « restées au pays ». Notamment : Willis and Yeoh 2000 ; Sadiqi and Ennaji 2004.

²¹ Un certain nombre de recherches sur les relations entre 'migration' et 'femmes chefs de famille' existent, mais le plus souvent dans le cadre de l'exode rural masculin. Les femmes « restées au pays » dans le cadre de la migration internationale Sud-Nord de leur mari constituent un champ d'étude encore peu exploré.

parmi les ménages dont un membre de la famille vit en Europe, deux tiers d'entre eux bénéficient de transferts financiers plus élevés que le revenu moyen des ménages (Sadiqi and Ennaji 2004). Il semble d'ailleurs que les ménages transnationaux connaissent en moyenne un niveau de vie supérieur aux autres ménages, et particulièrement face à ceux dont la femme est chef de famille *de jure* (Oso Casas and Catarino 1996). Sadiqi et Ennaji (2004) mentionnent toutefois que, dans des cas plus rares, l'argent de la migration ne suffit pas à subvenir aux besoins du ménage.²² Les femmes sont alors amenées à trouver un emploi, tout en assumant le reste des tâches domestiques. Si l'élévation du statut économique des ménages transnationaux est attestée dans de nombreux cas, l'amélioration du *statut social* ne va pas toujours de soi. Les études révèlent en effet des résultats assez contrastés. Une hypothèse générale consiste à soutenir qu'en réponse au départ des hommes du foyer, les femmes investissent progressivement des sphères de décision jusque là exclusivement réservées à leurs conjoints. Pour Oso Casas et Catarino (1996), ces prises de décision s'inscrivent dans le domaine familial privé (gestion du revenu du ménage, éducation des enfants) ainsi que dans le domaine public (démarches administratives, représentation et participation aux réunions de quartier, etc.). Au sein des ménages transnationaux, les revenus du ménage se résument le plus souvent aux transferts monétaires effectués régulièrement par le migrant. En assumant la gestion de ce budget, les femmes « restées au pays » verraient leur statut social s'améliorer considérablement. Sadiqi et Ennaji (2004) estiment en effet que la mobilité des hommes engendre une augmentation de l'indépendance de leurs épouses notamment dans la gestion de l'économie du ménage, et celle-ci se traduirait par plus d'équité au sein du ménage. Cette hypothèse n'est toutefois pas toujours vérifiée, puisque plusieurs études ont signalé des situations dans lesquelles les femmes ne recevaient pas directement l'argent de leur conjoint, mais par l'intermédiaire d'une belle-sœur ou de leur belle-mère. Dans ce cas, la belle-famille ou le conjoint lui-même contrôlent à distance l'allocation de cet argent et les conjointes ne voient pas leur position sociale au sein du ménage évoluer, au contraire. Au-delà de la simple gestion des ressources, des études ont montré que dans certaines sociétés, l'absence du conjoint est compensée dans tous les domaines de décision par la présence de sa mère. Brink (1991) indique par exemple qu'en Egypte, les femmes de migrants²³ restent sous le contrôle de leur belle-mère tant que leur mari n'a pas gagné suffisamment d'argent pour construire sa propre maison. Dans ce cas, les femmes restées au pays n'ont quasiment aucun contrôle sur leur famille, ni sur leur propre vie, ni sur celle de leurs enfants. L'auteur souligne toutefois que les effets de la migration sur le statut des épouses peuvent paraître paradoxaux. D'un côté, seule la migration permet aux jeunes hommes de gagner de l'argent suffisamment rapidement pour constituer leur propre

²² Surtout lorsque le migrant est sans emploi, ou sans situation financière stable (immigrés clandestins travaillant au noir, etc.)

²³ Dans le cadre de l'exode rural.

foyer, qui représente une condition *sine qua non* pour les jeunes femmes d'échapper au contrôle social de leur belle-mère. De l'autre, l'absence de leur conjoint accentue leur dépendance vis-à-vis de leur belle-famille (Brink 1991). Au Maroc également, il semble que l'absence des migrants contribue à un certain déclassement social de leurs épouses. Celles-ci ne sont pas reconnues sur la scène publique, n'ont pas facilement accès aux ressources foncières, etc. Ainsi, pour Sadiqi et Ennaji (2004) « *the overall social status of Moroccan women left behind by male family members is ambivalent and sometimes paradoxical. These women are both empowered by their new condition and disempowered by their social condition and lack of facilities* » (p.75).

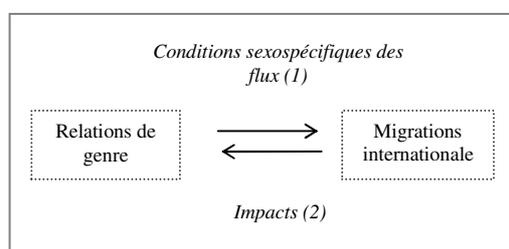
Sadiqi et Ennaji (2004) soulignent le manque flagrant d'études portant sur les conséquences de la migration des hommes sur les femmes restées au pays.²⁴ Au-delà de cette lacune, il semble bien que c'est là tout un pan de la littérature qui manque. Puisque les femmes « *left behind* » n'ont pas migré, on peut poser la question du rôle qu'elles tiennent dans le processus migratoire. Au-delà de la question de l'*impact* de la migration masculine sur leur statut, c'est également l'ensemble du processus décisionnel qui doit être questionné. Par ailleurs, il semble que peu d'études se sont penchées sur les conséquences du retour des migrants sur le statut (amélioré) des femmes. Une étude un peu ancienne (Deere 1978)²⁵ menée au Pérou a montré que les femmes et les enfants avaient augmenté leur pouvoir de décision et leurs responsabilités durant l'absence du père et conjoint. Le taux élevé de divorces ou de séparations lors du retour de ce dernier traduit la volonté des femmes de ne pas compromettre leur nouvelle position au sein du ménage. Cela dit, la plupart d'entre elles étant dépendantes financièrement de l'argent de la migration de leur conjoint, leur situation de pauvreté ne leur permettait pas de partir du ménage.

²⁴ Quelques études ont été menées en la matière, mais elles se situent au niveau interne et non international. De plus, ces études datent des années 1980, et reposent sur des présupposés un peu anciens (théorie néoclassique, etc.). Pour ces raisons, elles ne seront pas présentées dans ce document.

²⁵ Cité par Curran and Saguy (2001). L'étude porte également sur les migrations internes.

Conclusion

Cette revue de littérature a permis de saisir la complexité et la diversité des parcours féminins face la migration. Les différentes recherches sur lesquelles ce tour de littérature s'est basé peuvent fournir, au-delà de leur caractère descriptif, des éléments analytiques intéressants pour l'étude des relations entre « genre » et « migration ». Pour conclure cet article, je propose de condenser l'information qui a été détaillée, afin de décomposer la double relation qui intègre dans un même schéma les relations de genre d'une part, et les migrations internationales de l'autre.



En tant que construction sociale des rapports de sexe régissant toutes les sociétés, le *genre* détermine en partie qui migre, pourquoi, et comment la décision est prise. De leur côté, les *migrations* influencent les relations sociales entre les sexes : soit elles renforcent les inégalités et les rôles traditionnels, soit elles contribuent à les remettre en question et les transforment.

(1) Des facteurs explicatifs aux conditions sexo-spécifiques des migrations

Les motifs qui poussent les femmes à migrer ainsi que les parcours qui les caractérisent sont multiples, et à chaque migration correspond un schéma explicatif particulier. Cela dit, de grandes tendances se dégagent des études menées sur le sujet, rassemblant d'un côté, des facteurs plutôt *économiques* et *politiques*, et de l'autre, des facteurs considérés comme *sociaux* et *familiaux*. Si ces différents facteurs semblent pertinents tant pour l'analyse des migrations d'hommes que de femmes, certains éléments favorisent plutôt les migrations féminines, et permettent de comprendre ce qui pousse ces femmes à quitter enfants, maris ou parents. Parmi ceux-ci, les plus importants sont le développement du transfert international du 'travail de reproduction sociale'²⁶ (a) ; les différentiels de salaires, en termes de rapports Nord/Sud et

²⁶ « Reproduction can be defined as the processes involved in reproducing the labour force (and nurturing the next generation of workers), in activities such as childbearing and childcare, cooking, cleaning and maintenance of domestic unit » (Chant and Radcliffe 1992, p. 22). On parlera ici plus spécifiquement de *reproduction sociale*, afin de distinguer les notions

les inégalités hommes/femmes qui y sont liées (b) ; les comportements sexospécifiques²⁷ en matière de rapatriement monétaires et matériels (c) ; les normes et attentes socioculturelles liées au genre (d) ; ainsi que la présence de femmes dans le pays de destination (e).

Tableau récapitulatif des principaux facteurs explicatifs des migrations et des conditions sexo-spécifiques qui y sont associées

FACTEURS EXPLICATIFS DES MIGRATIONS	CONDITIONS SEXO-SPECIFIQUES LIEES A CES FACTEURS	
<i>Inégalité Nord/Sud de l'offre et de la demande de travail</i>	(a) Développement du transfert international du 'travail reproductif'	(Campani 1989 ; Truong 1996 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000 ; Oso Casas 2004 ; Catarino and Morokvasic 2005)
<i>Différentiels de salaires entre le Nord et le Sud et entre hommes et femmes</i>	(b) Caractère malléable et bon marché de la main d'œuvre féminine	(Le Espiritu 1997 ; Pessar 1999)
<i>Dépendance des ménages face aux transferts monétaires et matériels des migrants</i>	(c) Comportement féminin plus enclin à renvoyer de l'argent	(Chant and Radcliffe 1992 ; Tacoli 1999 ; Curran and Saguy 2001 ; Decimo 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006)
<i>Stratégie familiale de mobilité sociale</i>	(d) Les femmes se sentent plus responsables du reste des membres du ménage (éducation et soins des enfants, etc.)	(Oso Casas 2002 ; Decimo 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006)
<i>Importance de la présence de compatriotes déjà installés dans le pays d'accueil</i>	(e) Migrations féminines facilitées par la présence de réseaux féminins à l'étranger	(Boyd 1989 ; Hondagneu-Sotelo 1992 ; Hagan 1998 ; Menjivar 1999 ; Tacoli 1999 ; Cerrutti and Massey 2001 ; Curran and Rivero-Fuentes 2003, Heering et al. 2004 ; Garcia and Paiewonsky 2006 ; Guzman 2006)
	(f) Migrations féminines facilitées par la présence masculine à l'étranger (regroupements familiaux)	(Thadani and Todaro 1984 ; Chaib 2001 ; Guzman 2006)

(a) L'importance de la *demande structurelle de travailleurs* dans les pays occidentaux combinée aux situations de sous-emploi qui caractérisent de

sociologique et démographique du terme et d'évacuer la confusion avec la reproduction au sens restreint de procréation.

²⁷ Les notions de 'gender-selectivity' ou 'gender-specificity' employés dans la littérature anglophone sont souvent traduites par les termes *sexo-sélectivité* ou *sexo-spécificité* dans la littérature francophone (nettement moins abondante). Si ces traductions sont peu convaincantes, en raison notamment des différences reconnues entre le *genre* et le *sexe*, c'est toutefois celles qui seront adoptées dans ce papier, à défaut d'en trouver d'autres, plus adéquates.

nombreux pays en développement sont souvent mobilisés pour expliquer les mouvements de population Sud-Nord. Les migrants -hommes et femmes- sont de ce fait souvent contraints d'accepter les emplois précaires, délaissés par la population locale car peu qualifiés et socialement dévalorisés. Il est par ailleurs admis que ces emplois nécessitent des compétences sexospécifiques : les principaux secteurs occupés par les immigrés masculins sont l'agriculture, la construction ou le commerce de rue, alors que les femmes immigrées se retrouvent plus souvent dans le service domestique, les emplois liés aux soins et à la prise en charge (*care*), ou la prostitution. En matière de migrations Sud-Nord, on constate donc une certaine segmentation du marché du travail accompagnée du développement de niches d'emplois investies presque exclusivement par les femmes immigrées. Si le phénomène n'est pas nouveau, de plus en plus de chercheurs mettent toutefois l'accent sur le développement de ce qu'ils appellent le « transfert international du travail reproductif » (Campani 1989 ; Truong 1996 ; Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000 ; Catarino and Morokvasic 2005).

(b) Les *différentiels de salaire* entre pays du Sud et du Nord s'ajoutent aux opportunités du marché du travail du pays d'accueil, et accentuent davantage encore le désir de s'installer à l'étranger pour y vivre et y chercher un emploi. Ces différentiels salariaux, s'ils vont de pair avec des niveaux de vie très différents, permettent toutefois de compenser les conditions de travail précaires auxquelles les immigrés doivent souvent faire face. En d'autres termes, en dépit du décalage entre le niveau d'instruction des migrants et les compétences requises pour les emplois qu'ils occupent, ceux-ci acceptent les postes peu qualifiés qui leur sont proposés, intéressés par le salaire offert. On observe également certains différentiels salariaux entre hommes et femmes immigrés, en raison notamment du statut souvent clandestin de celles-ci. Considérant que les femmes sont généralement plus vulnérables et constituent donc une main d'œuvre plus malléable, il semblerait que les employeurs aient tendance à engager les femmes immigrées plutôt que des hommes (Le Espiritu 1997).

(c) & (d) La littérature portant sur les femmes et leurs migrations fait état des *transferts monétaires et matériels* importants qu'elles effectuent au profit de leurs proches restés au pays. Bien que le phénomène soit encore sous-étudié (FNUAP 2006), certains auteurs avancent que les comportements féminins en matière de transferts diffèrent sensiblement de ceux des hommes en ce que les femmes renvoient une plus grande partie de leurs revenus au pays. Les obligations sociales et culturelles vis-à-vis de la communauté ou de la famille sont souvent empreintes de normativité quant aux relations de genre, ce qui contribuerait notamment à creuser ces différences. Par ailleurs, certaines

études²⁸ ont montré que l'argent de la migration renvoyé par les femmes, lorsqu'il est géré par une autre femmes (sa mère ou sa sœur), est davantage alloué aux domaines de la santé et de l'éducation des enfants que les transferts masculins. Cette différence s'explique notamment par le pouvoir décisionnel du migrant (homme ou femme) au sein de son ménage. La distance géographique est compensée par l'identité de principal pourvoyeur du ménage (Chant and Radcliffe 1992 ; Tacoli 1999 ; Curran and Saguy 2001 ; Garcia and Paiewonsky 2006). De ce fait, les femmes seraient plus susceptibles que les hommes migrants de contribuer à l'*ascension sociale du ménage* (Oso Casas 2002).

(e) & (f) Certains chercheurs soulignent également l'importance de la présence de compatriotes dans le pays d'accueil, qui influencerait tant sur la décision de migrer, que sur le choix de la destination. Les recherches en la matière suggèrent que la présence de femmes et d'hommes joue positivement sur les migrations féminines, mais pour des raisons sensiblement différentes (Guzman 2006). D'une part, il semblerait que la *présence de femmes immigrées*²⁹ à l'étranger favorise particulièrement le départ d'un grand nombre de femmes jusque là restées au pays, en assurant leur reconnaissance sociale et en facilitant leur intégration sur le marché du travail dans le pays d'accueil. La nature plutôt informelle du recrutement des immigrées dans les emplois qui leur sont essentiellement accessibles nécessite en effet une certaine connaissance du milieu, qui serait acquise par le biais des réseaux et associations de femmes immigrées (Boyd 1989 ; Hondagneu-Sotelo 1992 ; Tacoli 1999 ; Guzman 2006). D'autre part, la *présence d'hommes immigrés* facilite également les migrations féminines par le biais du mariage ou du regroupement familial (Guzman 2006).

La combinaison de ces différents éléments « sexospécifiques » favorise les migrations féminines à la fois au niveau des départs autonomes de femmes et des stratégies migratoires familiales. Certains éléments sont plutôt mobilisés pour étudier les *flux autonomes* (transfert de travail reproductif, main d'œuvre bon marché), alors que d'autres permettent plus adéquatement d'examiner les *flux familiaux* (transferts monétaires, stratégies familiales, réseaux migratoires).

(2) Impacts des migrations internationales sur les relations de genre

Si les déterminants de la migration sont généralement connus et bien documentés, l'impact des migrations sur les relations de genre est un domaine encore largement inexploré.

²⁸ Notamment l'étude menée par les chercheurs de l'INSTRAW en Espagne et en République Dominicaine (Garcia and Paiewonsky 2006).

²⁹ De même nationalité.

Parmi les recherches abordées dans cette synthèse, certaines proposent des pistes intéressantes qui mériteraient d'être affinées, et opérationnalisées dans d'autres contextes. Pour un certain nombre de chercheurs, la restructuration des relations de genre peut être à la fois une cause et une conséquence des migrations féminines (Tacoli 1999 ; Ramirez 1999 ; Parrenas 2000 ; Oso Casas 2002 ; Espiritu 2005 ; Garcia and Paiewonsky 2006). Au moins deux pistes peuvent être mentionnées.

- *La migration permettrait aux femmes de maintenir, voire d'accroître leur statut social au pays, au prix d'un certain déclassement socioprofessionnel dans le pays d'accueil*

Dans son étude sur les domestiques philippines à Rome, Tacoli considère que la migration de ces femmes correspond à une forme d'extension de leurs devoirs maternels et filiaux. Par leurs envois fréquents d'argent, elles contribuent à la santé et à l'éducation de leurs enfants. Leur mobilité internationale leur permet d'une certaine façon de maintenir leur rôle reproductif (au sens de reproduction sociale) au sein du ménage. Par ailleurs, la distance spatiale et l'augmentation de l'indépendance financière peuvent fournir à ces femmes migrantes l'opportunité de poursuivre leurs propres buts tout en gardant dans le même temps leur rôle 'altruiste' dictés par les obligations normatives. Tacoli observe qu'une renégociation des rôles normatifs peut alors prendre place à l'intérieur des frontières de l'acceptabilité sociale et des idéologies de genre, et que les conflits ouverts peuvent de ce fait être évités. L'étude menée par Garcia et Paiewonsky sur les Dominicaines en Espagne arrive au même genre de conclusions. Les femmes migrantes voient leur statut professionnel diminuer au profit d'une diminution considérable des inégalités de genre au sein du ménage. Puisque les femmes deviennent les principales pourvoyeuses du ménage, elles acquièrent un pouvoir de décision au sein de celui-ci, même lorsque la distance est importante. L'étude de Oso Casas sur les domestiques originaires d'Amérique Latine et des Philippines en Espagne met l'accent sur la situation paradoxale des femmes immigrées, puisque celles-ci se trouvent partagées entre une mobilité sociale ascendante au sein du pays d'origine et une mobilité plutôt descendante dans le pays d'accueil. L'auteur indique toutefois que le caractère stratégique (à la fois familial et individuel) de la migration de ces femmes permet comprendre pourquoi ces femmes acceptent le « déclassement social » qu'implique leur migration et leur insertion dans le domaine domestique. Dans le même sens, Parrenas développe l'idée selon laquelle la migration des Philippines (en Italie) et leur insertion dans le domaine domestique impliquent à la fois une augmentation et une diminution du statut social pour les migrantes. Elle insiste également sur la nécessité pour ces femmes de reconfigurer leur identité afin de surmonter ce déclassement social et professionnel.

Certaines recherches montrent par ailleurs que l'amélioration du statut des femmes au sein de leur ménage ne se fait pas toujours au détriment du statut socioprofessionnel dans le pays d'accueil, au contraire. Dans son étude, Espiritu observe les relations entre migration, genre et travail chez les infirmières philippines aux Etats-Unis. Elle estime que l'émancipation de ces femmes est justement possible via leur entrée sur le marché du travail, puisqu'à leur arrivée aux Etats-Unis, elles acquièrent rapidement un statut socioprofessionnel valorisant, alors que leurs maris connaissent le plus souvent un « déclassement social ». Soit ces derniers restent pays et s'occupent du ménage et éventuellement des enfants, soit ils rejoignent leur épouse aux Etats-Unis, mais leur profil correspondant moins à la demande locale de travail, ils restent sans emploi et s'occupent également du ménage, ce qui confère, dans les deux types de situation, une place plus importante aux femmes. Cela dit, Espiritu estime que « *the labor market advantage does not automatically or uniformly lead to more egalitarian relations in the family. Instead, perceived cultural ideals about gender and spousal relations such as the belief that the men should be the primary economic provider and head of the household continue to influence the outcomes of the changing balance of resources in the new country* » (p. 68). Il serait donc trop rapide de conclure que l'amélioration du statut des femmes migrantes suite à leur migration a conduit à des changements fondamentaux en termes de genre. Elle estime d'ailleurs que cette nouvelle configuration des rôles au sein du ménage doit plutôt s'expliquer par la demande structurelle de femmes sur le marché du travail.

- *L'émancipation sociale et professionnelle des femmes immigrées pourrait impliquer une renégociation des relations de genre au sein du pays d'origine.*

L'étude de Ramirez, menée sur les migrantes marocaines en Espagne met par exemple en évidence que le contexte de l'emploi marocain ne permet pas au travail féminin d'amener une plus grande autonomie pour les travailleuses et une amélioration de leurs conditions de vie. A l'inverse, le marché du travail espagnol permettrait aux immigrantes, malgré leur situation d'infériorité comme étrangères et comme femmes, un meilleur accès et contrôle de leurs ressources, et une gestion plus autonome de leurs vies. Elle considère qu'à terme, l'immigration des femmes dans des contextes plus propices à l'émancipation sociale et professionnelle pourrait modifier au Maroc la situation des femmes, et devenir un facteur supplémentaire de changement pour les rapports de genre.

En définitive, il reste difficile d'évaluer l'influence de la migration sur les relations de genre, et plus spécifiquement sur la position sociale des femmes par rapport aux hommes, pour différentes raisons (Tienda and Booth 1991; Lim 1995; Boyd and Grieco 2003). D'une part, les mouvements

géographiques ne représentent qu'une des forces sociales susceptibles de transformer les relations de genre, et il est difficile d'isoler l'effet des migrations des autres forces produisant le changement social. D'autre part, l'étude des transformations des relations de genre sous l'angle des migrations internationales implique des espaces sociaux et culturels différents qu'il faut pouvoir articuler. La notion même de genre -puisque'il est admis qu'elle relève d'une construction sociale- ne couvre pas les mêmes réalités au nord et au sud. Le cadre transnational dans lequel les études migratoires s'inscrivent implique de pouvoir constamment réinterroger cette notion face à la diversité des réalités sociales et culturelles rencontrées. Enfin, les évidences empiriques sur ce sujet sont encore fragmentaires et disséminées dans différents champs disciplinaires souvent cloisonnés. Il apparaît de plus en plus fondamental de mobiliser plusieurs cadres d'analyse issus de champs disciplinaires différents et de multiplier les recherches allant dans ce sens.

INTRODUCTION	p.2
Section 1. « Féminisation » des migrations internationales et intérêts suscités dans le champ de la recherche	p.2
1. Phénomène de « féminisation des migrations internationales »	p.3
1.1. Limite des données pour l'étude des migrations féminines	p.3
1.2. Estimations et tendances à partir des données disponibles	p.5
2. Evolution de l'intérêt scientifique pour les études en « genre et migrations »	p.9
Section 2. Revue de littérature : des angles d'approche diversifiés pour l'étude des « femmes et migrations »	p.10
1. Les femmes en mouvement	p.12
1.1. Migrations féminines dans le cadre du regroupement familial	p.12
1.2. Migrations féminines et marché du travail :	p.14
<i>a. Les domestiques du Sud dans les pays du Nord</i>	p.15
<i>b. Emplois du « care »</i>	p.23
<i>c. Prostitution et immigration</i>	p.25
1.3. Migrations féminines et stratégies familiales	p.26
1.4. Réseaux migratoires et migrations de femmes	p.28
2. Les femmes restées au pays	p.32
CONCLUSION	p.35
Références bibliographiques	p.43

Références bibliographiques

- Aghatise, E. (2004). "Trafficking for Prostitution in Italy." *Violence Against Women* 10(10): pp. 1126-1155.
- Ambrosini, M. (1999). "Travailler dans l'ombre. Les immigrés dans l'économie informelle." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 15(2): pp.95-121.
- Andall, J. (1998). Catholic and state construction of domestic workers: the case of Cape Verdean women in Rome in the 1970s. *The New Migration in Europe: Social Construction and Social Realities*. K. Koser and H. Lutz. London, Macmillan: pp.124-142.
- Anderson, B. (2001). "Different roots in common ground: transnationalism and migrant domestic workers in London." *Journal of ethnic and migration studies* 27(4): pp.673-683.
- Anthias, F. and G. Lazaridis (2000). *Gender and Migration in Southern Europe: women on the move*. Oxford and New York, Berg.
- Bakan, A. B. and D. K. Stasiulis (1995). "Making the match: domestic placement agencies and the racialization of women's household work." *Signs* 20(2): pp.303-335.
- Barou, J. (2001). *Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration*. Grenoble, PUG.
- Bettio, F., A. Simonazzi, et al. (2006). "Change in care regimes and female migration: the 'care drain' in the Mediterranean." *Journal of European Social Policy* (16): pp. 271-285.
- Bilsborrow, R. and H. Zlotnik (1992). "Preliminary Report of the United Nations Expert Group Meeting on the Feminization of Internal Migration." *International Migration Review* 26(1): 138-161.
- Bisiliat, J. (1996). *Femmes du Sud, chefs de famille*. Paris, eds. Karthala.
- Blaug, M. (1991). La nouvelle économie de la famille. *La méthodologie économique*. M. Blaug. Paris, Economica: pp. 205-213.
- Boleda, M. (1995). "L'Amérique Latine terre d'émigration." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 11(2): 35-46.
- Boyd, M. (1989). "Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas." *International Migration Review* 23(3): 638-670.
- Boyd, M. (1990). *Migration Regulations and Sex Selective Outcomes in Developed Countries*. International Migration Policies and the Status of Female Migrants, San Miniato, Italy, United Nations.
- Boyd, M. and E. Grieco (2003). "Women and Migration: Incorporating Gender into International Migration Theory." *Migration Information Source*: 34 p.
- Brennan, D. (2002). Selling Sex for Visas: Sex Tourism as a Stepping-stone to International Migration. *Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. London, Ehrenreich and Hochschild: pp.154-168.
- Bribosia, E. and A. Rea (2002). Le débat sur les nouvelles migrations en Belgique. *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*. Bruxelles, Editions Complexe: pp. 233-259.

- Brink, J. H. (1991). "The effect of emigration of husbands on the status of their wives: an Egyptian case." *International Journal of Middle East Studies* 23(2): pp. 201-211.
- Campani, G. (1989). "Du Tiers-Monde à l'Italie: une nouvelle immigration féminine." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 5(2): 29-43.
- Carling, J. (2005). "Trafficking in Women from Nigeria to Europe." *Migration Information Source* July(1).
- Castles, S. and M. J. Miller (1998). *The Age of Migration*. London.
- Catarino, C. and M. Morokvasic (2005). "Femmes, genre, migration et mobilités." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 21(1): 7-27.
- Cepal (2006). *Migración Internacional, derechos humanos y desarrollo en América Latina y el Caribe*. Uruguay, Naciones Unidas: 62.
- Cerrutti, M. and D. Massey (2001). "On the Auspices of Female Migration from Mexico to the United States." *Demography* 38(2): pp. 187-200.
- Chaib, S. (2001). "Insertion des femmes immigrées en France." *Document de travail, CFDT*.
- Chammartin, M.-F. G. (2002). La féminisation des migrations internationales. *Travailleurs et travailleuses migrants*. Genève, BIT. 4: 43-53.
- Chant, S. (1992). *Gender and Migration in Developing Countries*. London & New York, Belhaven Press.
- Chant, S. and S. Radcliffe (1992). *Migration and Development: The Importance of Gender*. *Gender and Migration in Developing Countries*. S. Chant. London & New York, Belhaven Press.
- Clairin, R. (1988). La collecte des données sur les migrations. *De l'Homme au Chiffre*. Ceped-Uiesp-Iford. Paris, Les Etudes du Ceped. 1: 267-279.
- Codon, S. (2000). "L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles." *Population* 55(2): pp. 301-330.
- Curran, S. and E. Rivero-Fuentes (2003). "Engendering Migrant Networks: The Case of Mexican Migration." *Demography* 40(2): pp. 289-307.
- Curran, S. and A. Saguy (2001). "Migration and cultural change: a role for gender and social networks ?" *Journal of International Women's Studies* 2(3): 54-73.
- De Jong, G. (2000). "Expectations, gender, and norms in migration decision-making." *Population Studies* 54(3): pp. 307-319.
- Decimo, F. (2005). *Le chemin des femmes de l'émigration transnationale. Les réseaux familiaux et les situations parentales des femmes somaliennes et marocaines à Bologne*. Mobilités au féminin, Tanger.
- Destremau, B. and B. Lautier (2002). "Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud au Nord et au Sud." *Revue du Tiers Monde* XLIII(170): pp.251-264.
- Donato, K. (1993). "Current Trends and Patterns of Female Migration: Evidence from Mexico." *International Migration Review* 27(4): pp. 748-771.
- Eggerickx, T., N. Perrin, et al. (2006). *Migrations internationales et populations "d'origine étrangère". Approches statistiques et démographiques*. Louvain-La-Neuve, Gédap (UCL): 20 p.
- Ehrenreich, B. and A. R. Hochschild (2002). *Global Women. Nannies, Maids and*

Sex Workers in the New Economy. London, Metropolitan Books.

- Engle, L. B. (2004). *The World in Motion. Short Essays on Migration and Gender*. Genève, International Organization for Migration: 122.
- Escriva, A. (2005). *Global care chains: a southern-european contribution to the field*. Wassenaar, International Conférence on Migration and Domestic Work in Global Perspective.
- Espinoza, R. (2002). *Migration Trends: Maps and Chart. Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. London, Ehrenreich and Hochschild: pp.275-280.
- Ferber, M. and B. Birnbaum (1977). "The New Home Economics. Retrospects and Prospects." *Journal of Consumer Research* (June): pp. 19-28.
- FNUAP (2006). *Etat de la population mondiale 2006. Les femmes et la migration internationale*. New-York, Fonds des Nations Unies pour la population: 106 p.
- Garcia, M. and D. Paiewonsky (2006). *Gender, remittances and development: The cas of women migrants from Vicente Noble, Dominican Republic*. Santo Domingo, Dominican Republic, INSTRAW: 95 p.
- Gardiner Barber, P. (2000). "Agency in philippine women's labour migration and provisional diaspora." *Women's Studies International Forum* 23(4): pp.399-411.
- Garson, J.-P., Y. Moulier-Boutang, et al. (1991). *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui. Apport démographique, dynamique familiale et économique de l'immigration étrangère*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Giddens, A. (2005). *La constitution de la société. Eléments de la théorie de structuration*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Goldberg, A. (1996). "Femmes en migrations. Une réflexion sur l'état de la question en France." *Migrations-Formation* (105).
- Goss, J. and B. Lindquist (1995). "Conceptualizing International Labor Migration: A Structuration Perspective." *International Migration Review* 29(2): pp. 317-351.
- Guilmoto, C. and F. Sandron (2000). "La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement." *Population* 1: pp. 105-35.
- Guzman, J. C. (2006). *Trends in International migration: is there a feminization of migration flows*, Unpublished study by PRMGE, World Bank.
- Hagan, J. M. (1998). "Social Networks, Gender, and Immigrant Incorporation: Ressources and Constraints." *American Sociological Review* 63(1): pp. 57-67.
- Hanada, M. and C. Quiminal (1999). "La politique migratoire au Japon: un dilemme non tranché." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 16(1): pp. 37-63.
- Harris, J. R. and M. P. Todaro (1970). "Migration, unemployment and development: A two-sector analysis." *American Economic Review* (60): p. 126-142.
- Heering, L., R. van der Erf, et al. (2004). "The Role of Family Networks and Migration Culture in the Continuation of Moroccan Emigration: A Gender Perspective." *Journal of Ethnic and Migration Studies* 30(2): pp. 323-337.
- Hochschild, A. (2000). *Global care chains and emotional surplus value. On the Edge. Living with Global Capitalism*. H. W and G. A. London, Jonathan Cape:

130-146.

- Hondagneu-Sotelo, P. (1992). "Overcoming Patriarcal Constraints: The Reconstruction of Gender Relations among Mexican Immigrant Women and Men." *Gender and Society* 6(3): 393-415.
- Hondagneu-Sotelo, P. and E. Avila (1997). "'I'm here, but I'm there': The Meanings of Latina Transnational Motherhood." *Gender and Society* 11(5): pp. 548-571.
- Houstoun, M. F., R. G. Kramer, et al. (1984). "Female Predominance in Immigration to the United States since 1930: A First Look." *International Migration Review* 18(4): 908-963.
- Husson, L. (2000). "Les migrations asiatiques: une recherche encore lacunaire." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 16(1): 247-254.
- In straw (1996). *The Migration of Women: Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration*. Santo Domingo, Dominican Republic, INSTRAW (United Nations): 107 p.
- IOM (1995). *Trafficking in women from the Dominican Republic for sexual exploitation*, Migration Information Programme.
- Jackson, R., S. Huang, et al. (1999). "Les migrations internationales des domestiques philippines. Contextes et expériences aux Philippines et à Singapour." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 15(2): 37-67.
- Katz, E. and O. Stark (1986). "Labor Migration and Risk Aversion in Less Developed Countries." *Journal of Labor Economics* 4(1): pp. 134-149.
- King, R. and E. Zontini (2000). "The role of gender in the South European immigration model." *Papers*(60): 35-52
- Kofman, E. (1999). "Birds of passage a decade later : gender and immigration in the European Union." *International Migration Review* 33(2): 269-299.
- Kofman, E. (2003). *Genre et migration internationale: critique du réductionnisme théorique. Genre, Travail et Migrations en Europe*. CEDREF. Paris, Hersent M. and Zaidman Cl.: pp. 79-92.
- Kofman, E. (2004). "Gendered Global Migrations. Diversity and Stratification." *International Feminist Journal of Politics* 6(4): pp. 643-665.
- Lauby, J. and O. Stark (1988). "Individual Migration as a Family Strategy: Young Women in the Philippines." *Population Studies* 42(3): pp. 473-486.
- Lautier, B. (2002). *Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie: tentative d'interprétation d'une bévue. Travail des hommes, travail des femmes. Le mur invisible*. L'Harmattan. Paris, Kergoat, Danièle: pp.137-160.
- Le Espiritu, Y. (1997). *Asian American women and men*.
- Le Espiritu, Y. (2005). "Gender, Migration, and Work: Filipina Health Care Professionals to the United States." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 21(1): 55-75.
- Lee, E. (1966). "A Theory of Migration." *Demography* 3(1): pp. 45-47.
- Lim, L. (1995). *The Status of Women and International Migration. International Migration Policies and the Status of Female Migrants*. New York, United Nations Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, Population Division: pp. 29-55.

- Livingston, G. (2006). "Gender, job searching, and employment outcomes among Mexican immigrants." *Population Research and Policy Review* (25): pp. 43-66.
- Ludec, N. (2002). "De la campagne à la ville: les employées domestiques à Mexico." *Amérique latine: Histoire et Mémoire* 4.
- Manry, V. (2005). "Les mobilités féminines maghrébines dans l'espace euro-méditerranéen." *Migrations Société* 17(99-100): 201-213.
- Massey, D., J. Arango, et al. (1993). "Theories of International Migration: A Review and Appraisal." *Population and Development Review* 19(3): pp. 431-467.
- Menjivar, C. (1999). "The Intersection of Work and Gender. Central American Immigrant Women and Employment in California." *American Behavioral Scientist* 42(4): pp. 601-627.
- Mimche, H., H. Yambéné, et al. (2005). *La féminisation des migrations clandestines en Afrique noire*. Tanger.
- Morokvasic, M. (1975). "L'immigration féminine en France. Etat de la question." *L'année Sociologique* 26: 563-575.
- Morokvasic, M. (1984). "Birds of passage are also women..." *International Migration Review* 18(68): 886-907.
- Moulier-Boutang, Y. (2002). *L'avenir des migrations vers l'Europe: changer de système migratoire et de paradigme. Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*. E. Bribosia and A. Rea. Bruxelles, Editions Complexe: pp. 75-91.
- OECD (2006). *International Migration Outlook*, SOPEMI 2006 Edition: 333.
- Oso Casas, L. (2000). *L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille. Femmes en migration*. Diderot. Paris, Cahiers du Cedref. 8-9: pp.89-140.
- Oso Casas, L. (2002). "Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne." *Revue du Tiers Monde* XLIII(170): pp.287-305.
- Oso Casas, L. (2004). *Femmes, actrices des mouvements migratoires. Femmes en mouvement, Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*. IUED. Genève, Unesco: 165-193.
- Oso Casas, L. (2006). "Prostitution et immigration des femmes latino-américaines en Espagne." *Cahiers du Genre* 40: pp. 91-113.
- Oso Casas, L. and C. Catarino (1996). *Femmes chefs de ménage et migration. Femmes du Sud, chefs de famille*. e. Karthala. Paris: pp. 61-97.
- Oso Casas, L. and J.-P. Garson (2005). *The feminisation of international migration. Migrant Women and the Labor Market: Diversity and Challenges*, Brussels, OECD.
- Ouali, N. (2004). *Quarante ans de présence marocaine en Belgique. Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine en Belgique*. N. Ouali. Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant: pp. 19-61.
- Parrenas, R. (2001). *Servants of Globalization*, Stanford University Press.
- Parrenas, R. S. (2000). "Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor." *Gender and Society* 14(4): pp.560-581.
- Parrenas, R. S. (2002). *The Care Crisis in the Philippines: Children and Transnational Families in the New Global Economy. Global Women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. London, Ehrenreich & Hochschild: pp.39-54.

- Pedraza, S. (1991). "Women and Migration: The Social Consequence of Gender." *Annual Review of Sociology* 17(1): pp. 303-325.
- Pellegrino, A. (2004). *Migration from Latin America to Europe: Trends and Policy Challenges*. Genève, International Organisation for Migration: 76.
- Perrin, N. (1999). "Registres de population, migrations internationales et population étrangère." *Migrations Etudes* (87): 8 p.
- Perrin, N. (2005). "Les motifs de séjour et les regroupements familiaux."
- Pessar, P. (1999). "Engendering Migration Studies. The Case of New Immigrants in the United States." *American Behavioral Scientist* 42(4): 577-600.
- Phizacklea, A. (1983). *One Way Ticket: Migration and Female Labour*. London, Routledge and Kegan Paul.
- Piore, M. (1979). *Birds of Passage: Migrant Labour and Industrial Societies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Ramirez, A. (1999). "La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 15(2): pp. 9-36.
- Rasmussen, H. K. (1997). *No entry. Immigration Policy in Europe*. Copenhagen, Copenhagen Business School Press.
- Reyneri, E. (1998). "The role of the underground economy in irregular migration to Italy: cause or effect ?" *Journal of ethnic and migration studies* a.25(2): pp.313-331.
- Riley, N. (1999). "Challenging Demography: Contributions from Feminist Theory." *Sociological Forum* 14(3): pp. 369-397.
- Sadiqi, F. and M. Ennaji (2004). "The impact of male migration from Morocco to Europe on women: a gender approach." *Finisterra WWWIX*(77): pp. 59-76.
- Sassen, S. (1984). "Notes on the Incorporation of Thrid World into Wage Labor through Immigration and Off-Shore Production." *International Migration Review* 18(4): pp. 1144-1167.
- Sassen, S. (2000). "Women's burden: Counter-geographies of globalization and the feminization of Survival." *Journal of International Affairs* 53(2): pp. 503-524.
- Scott, C. (1995). Gender and development. Rethinking modernization and dependency theory. *Women and Change in the developing world*: 149 p.
- Scott, J. (1986). "Gender: A Usefull Category of Historical Analysis." *American Historical Review* 91(5): pp. 1053-1075.
- Sen, A. (2003). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Paris, Odile Jacob.
- Spaan, E. (2000). "Les migrations internationales en Asie." *Revue Européenne des Migrations Internationales* 16(1): 11-35.
- Stark, O. and D. Bloom (1985). "The New Economics of Labor Migration." *American Economic Review* 75(2): pp. 173-178.
- Stark, O. and E. Taylor (1989). "Relative Deprivation and International Migration." *Demography* 26(1): pp. 1-14.
- Tacoli, C. (1999). "International Migration and the Restructuring of Gender Asymmetries: Continuity and Change among Filipino Labor Migrants in Rome." *International Migration Review* 33(3): 658-682.

- Tapinos, G. (1975). "L'immigration en France." *Cahiers de l'INED* 71: 45 p.
- Thadani, V. N. and M. P. Todaro (1984). *Female Migration: A Conceptual Framework. Women in the Cities of Asia*. K. a. S. Fawcett. Boulder, Colorado, Westview Press: pp. 36-59.
- Tienda, M. and K. Booth (1991). "Gender, Migration and Social Change." *International Sociology* 6(1): pp. 41-72.
- Toupin, L. (2001). "La sission politiques du féminisme international sur la question du "trafic des femmes": vers la "migration" d'un certain féminisme radical ?" *Recherches féministes* 15(2): pp.9-40.
- Trager, L. (1984). "Family Strategy and the Migration of Women: Migrants to Dagupan City, Philippines." *International Migration Review* 18(4): pp. 1264-1277.
- Tribalat, M. (1997). "Chronique de l'immigration: Les populations d'origine étrangère en France métropolitaine." *Population* 52(1): pp. 163-219.
- Truong, T.-D. (1996). "Gender, International Migration and Social Reproduction: Implications for Theory, Policy, Research and Networking." *Asian and Pacific Migration Journal* 5(1): 27-52.
- Tyner, J. (1999). "The global context of gender labor migration from the Philippines to the United States." *American Behavioral Scientist* 42(4): pp.671-689.
- United Nations (1995). *International Migration Policies and the Status of Female Migrants*. San Miniato, Italie, Population Division of United Nations: 312.
- United Nations (2002). *International Migration Report*, United Nations, Department of Economic and Social Affairs: 62.
- United Nations (2006a). *Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision*. New York, Population Division.
- United Nations (2006b). *2004 World Survey on the Role of Women in Development. Women and International Migration*. New York, Division for the Advancement of Women: 110.
- Wallerstein, I. (1980). *Capitalisme et économie-monde. Le système du monde du XVème siècle à nos jours*. Paris, Flammarion.
- Wanner, P. (2002). "Tendances migratoires en Europe." *European Population Papers Series* 7: 27.
- Willis, K. and B. Yeoh (2000). *Gender and Migration*. Cambridge, Elgar, Cheltenham.
- Wilson, T. D. (2006). "Strapping the Mexican Women Immigrant: The Convergence of Reproduction and Production." *Anthropological Quarterly* 79(2): pp. 295-302.
- Wood, C. H. (1982). "Equilibrium and Historical-Structural Perspectives on Migration." *International Migration Review* 16(2): pp. 298-319.
- Yamanaka, K. and N. Piper (2005). *Feminized Migration in East and Southeast Asia: Policies, Actions and Empowerment*. Geneva, United Nations Research Institute for social Development: 62.
- Yeates, N. (2004). "Global Care Chains. Critical reflexions and lines of enquiry." *International Feminist Journal of Politics* 6(3): pp. 369-391.

- Zlotnik, H. (1987). "Measuring International Migration: Theory and Practice." *International Migration Review* 21(4): v-xii.
- Zlotnik, H. (1995). "The South-to-North Migration of Women." *International Migration Review* 29(1): 229-254.
- Zlotnik, H. (1998). "International Migration 1965-96: An Overview." *Population and Development Review* 24(3): 429-468.
- Zlotnik, H. (2003a). "The Global Dimension of Female Migration." *Migration Information Source*.
- Zlotnik, H. (2003b). Théories sur les migrations internationales. *Démographie: analyse et synthèse. Les déterminants de la migration*. V. Caselli, Wunsch (dir.). Paris, INED. IV: pp. 55-78.